

Etude portant sur l'élaboration du plan de participation du public au projet FEM-Volta (Rapport National Burkina Faso)

(Burkina Faso)
Numéro du projet : 53885

Rapport final

Décembre, 2008



Publiée pour la première fois au Ghana en 2008 par le Projet PNUE/FEM Volta

Copyright © 2008, Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Cette publication peut être partiellement ou entièrement reproduite à des fins pédagogiques personnelles et non commerciales sans autorisation spéciale du détenteur du Copyright. Le PNUE apprécierai avoir une copie de toute publication dans laquelle cette publication a été citée comme référence.

L'utilisation de cette publication à des fins commerciales nécessite au préalable une autorisation écrite du Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Projet PNUE-FEM Volta
Unité de Coordination du Projet
No. E3 Leshie Crescent - Labone
P P.O. Box 1423 Accra Ghana
Phone: +233 21 764111
Fax: +233 21 772669
Mobile: +233 206309775
Website: www.gefvolta.iwlearn.org

CLAUSE DE RESPONSABILITE:

Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement la vision et la politique du PNUE ou du FEM. En particulier, le PNUE et le FEM n'offrent aucune garantie et n'affirment rien quant à l'exactitude et l'exhaustivité des éléments du contenu de ce rapport.

Le rapport a été préparé par M. Issa Sanou, Consultant National, Burkina Faso

Toute référence à ce document doit être présentée comme suit:

UNEP-GEF Volta Project, 2008. Etude portant sur l'élaboration du plan de participation du public au projet FEM-Volta (Rapport National Burkina Faso). *UNEP/GEF/Volta/NR BURKINA. 1/2008*

Table des matières

Liste des abréviations et acronymes	ii
Liste des tableaux	iii
Liste des figures	iii
1 Introduction	4
1.1 Contexte, Problématique et justification de l'étude	4
1.2 Objectifs de l'étude	4
1.3 Méthodologie	4
2 Généralités sur le Burkina Faso et le bassin de la Volta	5
2.1 Situation hydrographique du Burkina Faso	5
2.2 Cadre institutionnel de gestion de la ressource en eau au Burkina Faso	5
2.3 Le bassin versant de la volta et son cadre de gestion	8
2.3.1 Description du bassin	8
2.3.2 Organisation socio économique sur le bassin	9
2.4 Le cadre institutionnel et organisationnel de la gestion du bassin de la volta	11
3 Identification et caractérisation de l'ensemble des parties prenantes	12
3.1 Les acteurs socio économiques de base	12
3.1.1 Les producteurs	12
3.2 Exploitants privés	12
3.3 Les acteurs intermédiaires	13
3.3.1 Le secteur privé	13
3.3.2 La société civile	13
3.3.3 Partenaires techniques et financiers	13
3.3.4 Les instituts de formation et de recherche	13
3.3.5 Les acteurs de la communication	15
3.4 Les acteurs représentant l'Etat	16
3.4.1 Le Secteur Public	16
3.4.2 Les collectivités locales	17
3.4.3 Les démembrements du public	17
4 Caractérisation des actions menés par les différents acteurs	21
4.1.1 Analyse des activités environnementales des parties prenantes	21
4.2 Etat des lieux des initiatives courantes de renforcement des capacités	26
4.3 Etat des lieux et analyse des expériences de bonnes pratiques	29
4.4 Etat des lieux et analyse des outils de communication	32
4.5 Contraintes et domaines d'implication des parties prenantes	32
4.5.1 Principales contraintes situationnelles	32
4.5.2 Principaux problèmes en matière de participation des parties prenantes	35
4.6 Démarche et techniques d'implication des parties prenantes	35
4.7 Analyse des besoins des principales parties prenantes dans le bassin	39
5 Elaboration de plan de renforcement de capacité	46
5.1 Plan d'information, d'éducation et de sensibilisation du public	46
5.2 Elaboration du plan de formation des acteurs	52
5.3 Suivi de l'exécution des plans de participation de formation	56
5.3.1 Suivi des activités	56
5.3.2 Suivi et évaluation des impacts	56
5.4 Dispositif de mise en œuvre des plans de participation et de formation	58
5.4.1 Mesures institutionnelles	59
5.4.2 Dispositif de gestion opérationnelle des 2 programmes	60
5.5 Mesures d'accompagnement et recommandations	60
6 Conclusion	61
7 Annexes	62
7.1 Annexe A: Termes de références de l'étude portant sur l'élaboration du plan de participation du public au projet FEM- Volta	63
7.2 Annexe B: Listes des personnes rencontrées ou contactées	66
7.3 Annexe C. Bibliographie	67

Liste des abréviations et acronymes

Abréviation	Définition
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
ADT	Analyse Diagnostique Transfrontalière
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
BVV	Bassin versant de la Volta
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO/UCRE	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest/Unité de coordination des ressources en eau
CNMO	Comité national de mise en oeuvre
CPP	Comité de Pilotage du Projet
CTBV	Comité technique du bassin de la Volta
DFEM	Division de la coordination du fonds pour l'environnement mondial
DG	Directeur général
DGCN	Direction générale de la conservation de la nature (Burkina Faso)
DGRE	Direction générale des ressources en eau (Burkina Faso)
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GEP	Groupe des Experts du Projet
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GLOWA	Globaler Wandel des WAsserkreislaufes
GWP	Partenariat mondial sur l'eau
HYCOS	Système d'observation du cycle hydrologique
ICARM	Gestion intégrée des zones côtières et des bassins versants
IRD	Institut de recherche pour le développement (France)
NQE	Norme de qualité environnementale
OBV	Organisation de bassins versants
ODM	Objectifs de développement du millénaire
OMM	Organisation météorologique mondiale
ONG	Organisation non gouvernementale
OQE	Objectif de qualité environnementale
PAGEV	Projet d'amélioration de la gouvernance de l'eau dans le bassin de la Volta
PAPN-BVV	Plan d'Action pour la Partie Nationale du BVV
PAS	Programme d'action stratégique
PD	Projet de démonstration
PFN	Point focal national
PFNI	Point focal national institutionnel
PFNO	Point focal national opérationnel
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PNUE/DFEM	Programme des Nations Unies pour l'environnement / Division pour la Coordination Fonds pour l'environnement mondial
PNUE/FEM	Programme des Nations Unies pour l'environnement / Fonds pour l'environnement mondial
RAP	Rapport annuel du projet
RSA	Rapport semestriel d'activité
TdR	Termes de référence
UCC-Water	Centre de collaboration pour l'eau et l'environnement PNUE
UCP	Unité de Coordination du Projet
UEMOA	Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
AWP	Partenariat ouest-africain de l'eau

Liste des tableaux

Tableau 1 : Conventions, traités et protocoles ratifiés par le Burkina Faso	7
Tableau 2 : Sous –bassin de drainage du bassin de la Volta	9
Tableau 3 : Caractéristiques socio-économiques et humaines du bassin	10
Tableau 4 : Organisations de producteurs	12
Tableau 5 : Organisations d’exploitants privés	13
Tableau 6 : Structure du secteur privé	14
Tableau 7 : Association/ ONG et société civile	14
Tableau 8 : partenaires technique et financier	15
Tableau 9 : Institution de formation et de recherche	15
Tableau 10 : Acteurs de la communication	16
Tableau 11 : Description des principales parties prenantes et leurs liens avec le Projet FEM-Volta	18
Tableau 12: Activité des parties prenantes dans le bassin	22
Tableau 13: Analyse des activités environnementales dans le bassin de la Volta.	27
Tableau 14 : Synthèse de l’analyse des bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles dans le bassin	30
Tableau 15 : Analyse des outils de communication existants en gestion de ressources naturelles du bassin	33
Tableau 16 : Contraintes situationnelles du bassin national de la Volta	34
Tableau 17 : Principaux problèmes liés à la participation des parties prenantes	35
Tableau 18 : Techniques et domaines de participation du public	36
Tableau 19: Analyse des besoins de participation/ collaboration des parties prenantes	40
Tableau 20: Analyse des besoins en information, éducation et sensibilisation des parties prenantes	42
Tableau 21 : Cadre logique du programme d’information, d’éducation et de sensibilisation publique	47
Tableau 22 : Devis estimatifs du programme d’information, d’éducation, sensibilisation	50
Tableau 23 : Calendrier de mise en œuvre du plan d’information, d’éducation, sensibilisation du public	51
Tableau 24 : Cadre logique du plan de formation des acteurs	53
Tableau 25 : Devis estimatifs du programme de formation	55
Tableau 26: Calendrier de mise en œuvre du programme de formation	56
Tableau 27: Stratégie de suivi des activités	57
Tableau 28 : Suivi et évaluation des impacts	58
Tableau 29: Répartition des missions des différents acteurs	59
Tableau 30: Proposition des différentes phases de la mise en œuvre.	60

Liste des figures

Figure 1 : bassins et sous bassins nationaux du Burkina	5
Figure 2 : Situation du bassin de la volta	9

1 Introduction

1.1 Contexte, Problématique et justification de l'étude

1. Les ressources naturelles en général et les ressources en eau en particulier sont indispensables à la vie et au développement socio économique des populations. Mais le constat fait au plan international est que ces ressources sont limités et vulnérables d'où la nécessité de leur bonne gestion notamment une gestion intégrée et durable. L'eau source de vie et moteur du développement peut également être source de conflit entre utilisateurs lorsque celle-ci est mal gérée. Pour les eaux partagées ou eaux transfrontalières, une gouvernance consensuelle s'impose donc afin de permettre un développement harmonieux de l'ensemble des pays riverains. Plusieurs cadres institutionnels, organisationnels et règlementaires sont mis en place au plan international et au plan individuel afin d'assurer cette gestion concertée de la ressource. Le bassin versant de la volta un bassin partagé par plusieurs pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo), le projet FEM-Volta a donc été initié pour développer une approche plus coordonnée de gestion basée sur les principes de la GIRE aux niveaux national et régional et, en tenant compte de la participation de tous les acteurs clés; plus particulièrement le secteur privé et les autorités locales.
2. Le projet FEM-Volta de par son objectif (faciliter la gestion intégrée des ressources naturelles, la protection de ces ressources et le développement durable du bassin versant de la volta), est d'une importance capitale. L'atteinte de cet objectif permettra un développement harmonieux des pays partageant le bassin et une intégration des populations respectives. Mais la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans ces principes fondamentaux exige une participation active et effective de l'ensemble des acteurs. Ainsi, le succès du dit projet implique la participation du public acteur, gage d'une durabilité des résultats.
3. L'implication du public acteur peut être déterminé par leur prise en compte pendant la phase de conception et de planification du projet, et des mesures prise afin d'inciter cette participation. La présente étude se veut ainsi un outil d'incitation afin d'assurer la participation de l'ensemble du public concerné par ce bassin notamment au Burkina Faso.

1.2 Objectifs de l'étude

4. L'objectif de cette étude est d'élaborer un plan d'action pour permettre la participation du public et l'inciter à s'appropriier le projet FEM-Volta. Il s'agit plus spécifiquement :
 - d'identifier et de caractériser les différents acteurs impliqués dans la gestion de la ressource sur le bassin di la volta ;
 - de déterminer les besoins des acteurs identifiés ;
 - d'élaborer un plan de participation et de renforcement des capacités de ces acteurs.

1.3 Méthodologie

5. Pour atteindre les résultats de l'étude, le consultant a entrepris une démarche méthodologique qui s'est déroulée en étroite collaboration avec le point focal national de FEM-VOLTA, le coordonnateur régional et d'autres personnes/structures ressources.
6. Pour la collecte des informations, l'étude a utilisé plusieurs outils dont l'échantillonnage, le questionnaire, les interviews semi-structurés (ISS), les cartes, etc. en se basant sur la démarche opérationnelle suivante :
 - Etape 1 : Rencontre de démarrage avec le commanditaire/ point focal national FEM-Volta, coordonnateur régional « études institutionnelles » par courrier électronique
 - Etape 2 : Recherche documentaire
 - Etape 3 : Conception et finalisation de l'outil de collecte des données
 - Etape 4 : Collecte des données/Synthèse des données
 - Etape 5 : Dépouillement et analyse des données
 - Etape 6 : Elaboration du rapport

2 Généralités sur le Burkina Faso et le bassin de la Volta

2.1 Situation hydrographique du Burkina Faso

7. Le Burkina Faso est un pays sahélien caractérisé par une pluviométrie faible en moyenne (750 mm). Le climat est caractérisé par deux saisons : une saison sèche plus longue allant du mois d'Octobre au mois de Mai et une saison pluvieuse de Juin à Septembre. Le réseau hydrographique est peu dense avec quatre bassins nationaux : le Niger, le Nakanbé, le Mouhoun et la Comoé. Mais le pays partage trois (03) bassins versants internationaux avec ces voisins. Ce sont : la bassin du Niger, le bassin de la Comoé et du bassin de la Volta.



Figure 1 : bassins et sous bassins nationaux du Burkina

2.2 Cadre institutionnel de gestion de la ressource en eau au Burkina Faso

8. Le secteur de l'eau a connu plusieurs mutations depuis la période d'avant les indépendances à nos jours sous différents ministères de tutelle. De la Direction de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural en 1965, le secteur de l'eau connaîtra différents ministères de tutelles tels que le Ministère de l'eau, le Ministère de l'environnement et de l'eau avant d'être sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques. Au vu de son aspect transversal, plusieurs autres ministères sont concernés par le secteur de l'eau. La multitude d'acteurs institutionnels a imposé de mettre en place un cadre institutionnel adéquat et une coordination intersectorielle et interministérielle forte indépendamment de toute configuration des départements ministériels. L'administration centrale en charge de l'eau (la Direction Générale des Ressources en Eau) sera créée en 2006 afin d'élaborer et mettre en œuvre la politique nationale de l'eau. Au niveau décentralisé les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH) sont réorganisées par la création du SREH. Le cadre institutionnel de gestion de l'eau occasionnera la création de cadres de concertation ou structures de coordination telles que : Comité Technique de l'Eau (CTE), CISE (Comités Inter-services de l'Eau), Conseil National de l'Eau (CNEau), Conseil Régionaux de l'Eau (CREau) et Conseil Communal de l'Eau (CCEau) en cours de mise en place, les Comités Locaux de l'Eau. En plus de ces institutions administratives et publiques, des associations et organisations de la société civiles nationales et internationales sont également impliquées dans la gestion de l'eau.

9. Des textes et règlements ont été élaborés afin d'assurer une bonne gestion de la ressource. Ce

cadre réglementaire s'inscrit dans le contexte des accords et conventions internationaux.

10. **Au plan national :** Le cadre législatif de la gestion de l'eau s'est inspiré de plusieurs textes de lois. En termes d'instruments législatifs et réglementaires dans lesquels s'insèrent les activités du projet FEM-Volta au Burkina Faso, on peut noter :
 - La Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) : la loi n°014/96/ADP du 23 mai 1996 portant Réforme Agraire et Foncière, régit la gestion des ressources naturelles (terres, eaux, forêts, faune, pêches, mines, substances de carrières) au Burkina Faso. Elle définit le domaine foncier national (FDN) et organise les instances de gestion. La RAF a instauré les Commissions Villageoises de Gestion des Terroirs (CVGT) aujourd'hui Conseils Villageois de Développement (CVD) au niveau villageois ainsi que les Commissions régionales et provinciales d'aménagement du Territoire. En déterminant le statut de la terre et des ressources naturelles qui s'y trouvent, la RAF contribue à la gestion intégrée et durable du Bassin de la Volta dont le Projet FEM/Volta doit tenir compte.
 - Le Code de l'Environnement au Burkina Faso : la loi n°005/97 /ADP du 30 janvier 1997 portant Code de l'environnement, énonce les principes et règles générales de maintien des équilibres écologiques, de la protection de la qualité des écosystèmes et l'amélioration du cadre de vie en général. L'élaboration et la mise en œuvre du projet tient compte des principes et orientation de ce Code afin d'arriver, au terme de son exécution, à un gestion intégrée et durable des écosystèmes du bassin versant de la Volta au Burkina Faso.
 - Le Code Forestier : la loi n°007/97 /ADP du 31 janvier 1997 portant Code forestier au Burkina fixe le régime des forêts, de la faune, de la pêche et de aquaculture, et les modalités d'utilisation de leurs différentes ressources au Burkina Faso. Le présent projet tient donc compte des prescriptions de ce Code.
 - La loi portant orientation relative à la gestion de l'eau : cette loi fixe les conditions de mobilisation et d'utilisation de l'eau au Burkina Faso. Dans la mise en œuvre du projet, les actions visant la mobilisation et l'utilisation de l'eau devraient tenir compte de cette loi.
11. **Au plan international :** Pour une gestion harmonieuse et consensuelle des ressources en eau, la communauté internationale a fait un certain nombre de recommandations et élaboré des textes réglementaires. Le Burkina Faso s'est inscrit dans cette dynamique par l'adoption de ces textes sur lesquels s'inscrit la politique nationale

Tableau 1 : Conventions, traités et protocoles ratifiés par le Burkina Faso

Titre de la convention	Lieu et date d'adoption	Date d'entrée en vigueur	Date et décret de ratification
1. Convention sur la pêche et la conservation des ressources biologiques de la haute mer.	Genève 29-04-1958	20-03-1966	20-03-1966
2. Convention sur la Haute mer	Genève 24-04-1958	30-09-1962	13-11-1965
3. Convention sur le criquet migrateur en Afrique.	Kano 25-05-1962	13-04-1963	13-04-63
4. Convention Africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles	Alger 15-09-1968	16-06-1969	28-09-1969 Décret 68-277 du 23-11-1968
5. Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitat des oiseaux d'eau.	Ramsar 02-02-1971	21-12-1975	Zatu AN VII 2 du 23-08-1989 Kiti AN VII 3 bis du 23-08-1989
6. Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.	Paris 23-11-1972	17-12-1975	02-07-1987 déc. N°85-297 du 03-06-1985
7. Convention sur le commerce international des espèces de faunes et de flore sauvages menacées d'extinction.	Washington 03-03-1973	01-07-1975	11-01-1990 Zatu AN VII 2 du 23-08-1989. Kiti 85-185 du 30-12-1985.
8. Amendement à la Convention sur le commerce international des espèces de faunes et de flore sauvages menacées d'extinction. (Art.XXI)	Gaberone 30-04-1983		Déc. N°91-399 du 10-10-1991
9. Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage.	Bonn 23-06-1979		01-10-1990 Zatu AN VII 2 du 23-08-1989 Kiti AN VII bis du 23-09-1989
10. Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel	Berne 19-09-1979	01-06-1982	01-10-1990 Zatu AN VII 2 du 23-08-1989 Kiti AN VII 3 bis du 23-09-1989.
11. Convention portant création de l'autorité du Bassin du Niger.	Faranah 21-11-1980	03-12-1982	03-12-1982
12. Protocole relatif au fonds de développement du Bassin du Niger.	Faranah 21-11-1980	03-12-1982	03-12-1982
13. Convention des Nation Unies sur le droit de la mer.	Montego Bay 10-12-1982		10-12-1982
14. Convention pour la protection de la couche d'ozone	Vienne 22-03-1985	22-09-1988	28-06-1988 Zatu 86-16 du 05-03-1986 Kiti 86-70 du 05-03-1986
15. Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.	Montréal 16-09-1987	01-01-1989	18-10-1989 Zatu ANVI 21 du 13-01-1989 Kiti AN VI 164 du 20-01-1989
16. Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.	Copenhague 1992		Loi N°11/95/ADP du 27-04-1995. Déc.N°95-380 du 27-09-1995
17. Convention sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et sur le contrôle des mouvements transfrontières.	Bamako 30-01-1991		Loi N°19/93/ADP du 24-05-1993. Prom. déc. N°93-191 du 16-06-1993. Déc.N°93-284 du 20-09-1993.
18. Convention cadre sur les changements climatiques.	Rio 12-06-1992	21-03-1994	Loi N°22/93/ADP du 24-05-1993. Prom. Déc.N°93-194 du 16-06-1993. Déc. N°93-287 du 20-09-1993.
19. Convention sur la diversité biologique.	Rio de Janeiro 05-06-1992	29-12-1996	Loi N°17/93/ADP du 24-05-1993.Prom. déc.N°93-194 du 16-06-1993. Déc. N° 93-292 du 20-09-1993.
20. Convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification.	Paris 17-06-1994	26-12-1996	Loi N°33/95 du 29-12-1995. Prom. déc.N°95-500 du 01-12-1995. Déc. 95-569 du 29-12-1995.
21. Convention concernant l'emploi de la Céruse dans la peinture.	Genève 25-10-1921	31-08-1923	21-11-1960
22. Convention internationale pour la protection des végétaux.	Rome 06-12-1951		Loi N°61/94ADP/ du 22-12-1994. Prom. déc. N°95-16 du 18-01-1995.

Titre de la convention	Lieu et date d'adoption	Date d'entrée en vigueur	Date et décret de ratification
			Déc. 95-93 du 07 mars 1995.
23. Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (Traité de PELINDABA)	Pé Lindaba		Loi N°27/96/ADP du 17 juillet 1996. Déc. N°96-449 du 18 décembre 1996.
24. Convention portant Statut de l'Autorité de Développement Intégré du Liptako Gourma	03-06-1971		19-03-1974
25. Convention portant création du centre international de recherche développement sur l'élevage en zone sub-humide (CIRDES)	Abidjan 12-12-1991		05-06-1992
26. Convention révisée relative à la création de l'autorité du bassin du Niger.	29-10-1987	18-01-1995	03-08-1988
27. Traité sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration de l'espace extra atmosphérique y compris la lune et les autres corps célestes.	27-1-1967	10-10-1967	18-06-1968
28. Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.	Bâle		Décret n° 98-424/PRES/PM/MAET/MEE du 5 Octobre 1998 portant ratification de la Convention de Bâle.
29. Protocole de Kyoto			31 mars 2005
30. Le protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques			31 mars 2005

Source : DGACV, 2008 (www.primature.gov.bf)

2.3 Le bassin versant de la volta et son cadre de gestion

2.3.1 Description du bassin

12. Situé en Afrique de l'Ouest, le bassin versant de la volta est partagé par six (6) pays riverains que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Ghana, le Mali et le Togo, et abrite près de 19 millions de personnes selon FNUAP (2007), cité par le PAGEV (2008). D'une superficie d'environ 400 000km² allant de la zone côtière à la zone semi-aride des savanes, il constitue le neuvième plus grand bassin fluvial en Afrique sub-saharienne.
13. Sur le plan national, le bassin de la volta est le plus grand des trois bassins internationaux car couvrant 63% du territoire national, soit 172 968 km². Les ressources en eau de surface sont évaluées à 6,07 milliard de mètre cube d'eau tandis que les ressources en eau souterraines représentent environ 20,8 milliards de mètre cube. Mais depuis plusieurs décennies ces ressources en eau souterraines ne sont pas renouvelées en raison de la faiblesse pluviométrique.
14. La biodiversité du bassin comprend plusieurs espèces dont certaines sont en voie d'extinction et plusieurs écosystèmes important ont été recensé et font l'objet de classement administratif. Exemple de la marre aux hippopotames de Bala classée réserve de biosphère mondiale

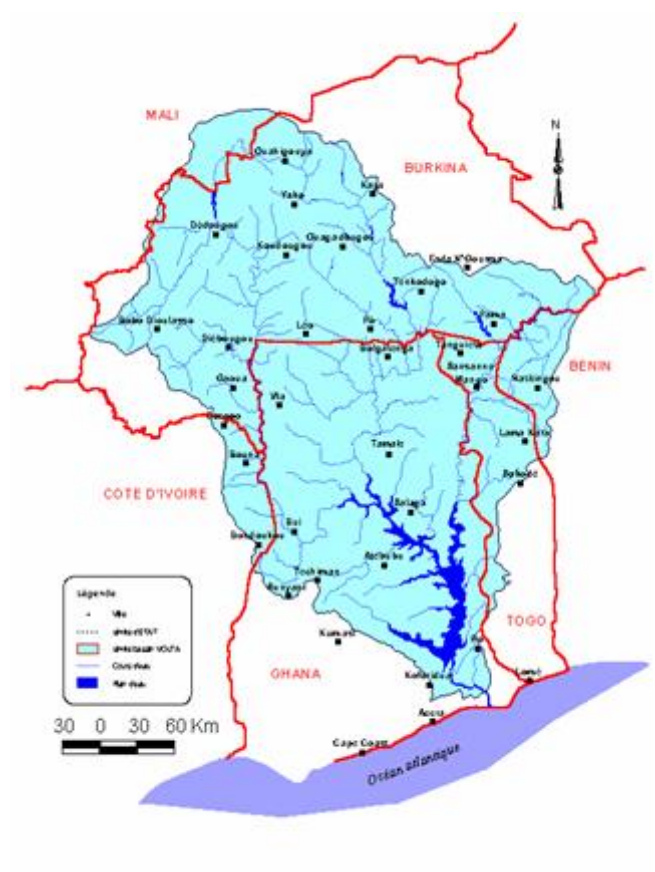


Figure 2 : Situation du bassin de la volta

Tableau 2 : Sous –bassin de drainage du bassin de la Volta

Bassin international	Bassin national	Sous bassin national	Superficie en km ²	% pays	% bassin
VOLTA	NAKANBE	-	81 932	29,8	
		Pendjari - Kompienga	21 595		
		Nakanbé	41 407		
		Nazinon	11 370		
		Sissili	7 559		
	MOUHOUN	-	91 036	33,2	
		Mouhoun Supérieur	20 978		
		Mouhoun Inférieur	54 802		
		Sourou	15 256		
TOTAL			172 968	63,1	45,1
Superficie pays			274 200		

2.3.2 Organisation socio économique sur le bassin

15. La population totale concernée par le bassin, sur la base des données de projections de l'INSD 2004, est de 8 025 821 habitants soit 63,08 % de la population totale du Burkina Faso pour la même période. Dans le domaine socio-économique, le bassin de la Volta possède un potentiel important car la quasi totalité des unités industrielles, commerciales, énergétiques et aurifères y trouvent.
16. Les principales activités des populations dans le bassin sont l'agriculture et l'élevage. Dans les autres sous bassins, l'agriculture est une céréaliculture pluviale de subsistance, et l'activité de base associée à un élevage dominé par les petits ruminants. La culture du coton traditionnellement présente dans le bassin versant du Mouhoun (Boucle du Mouhoun) est en train de prendre de l'ampleur dans l'Est, notamment dans la région administrative de l'Est, du Centre-Est et dans une

moindre mesure au Sud-Ouest (Diébougou et Gaoua). La culture maraîchère de contre-saison dont la vente est destinée aux grandes villes, est une stratégie de survie sur le plateau Mossi et notamment dans les régions administratives du Centre Nord et du plateau central ; le transport fluvial traditionnel est une activité localisée dans la vallée du Sourou.

17. La pression sur les ressources naturelles est de plus en plus croissante avec notamment le développement de l'irrigation avec ou sans maîtrise de l'eau, et la prolifération des activités de maraîchage. Tout ceci constitue une menace et un défi de développement pour les populations riveraines du bassin.
18. L'organisation socio économique du bassin peut résumée comme consigné dans le tableau 3 ci-dessous. La pression démographique, les activités anthropiques conjuguées aux effets du changement climatique contribuent à la dégradation des ressources naturelles du bassin qui se traduit par les pénuries d'eau la dégradation de la végétation et des sols avec pour corollaire l'ensablement du fleuve.

Tableau 3 : Caractéristiques socio-économiques et humaines du bassin

Bassin national	Population	Densité	Principales activités	Principaux besoins	Observation
Mouhoun	3 693 607	41 hbts/km ²	Agriculture pluviale	Eau, sol	Très importante
			Agriculture irriguée en maîtrise totale de l'eau	Eau, sol	Peu importante
			Agriculture irriguée en maîtrise partielle de l'eau	Eau, sol	Importante
			Elevage (extensif et semi- extensif)	Produits forestiers (herbacées, ligneux), eaux	Très importante
			Transformation Industrielle	Eau	Peu importante
			Carbonisation végétale	Produits forestiers ligneux	Importante
			Transport fluvial traditionnel	Eaux	Embryonnaire
			Pêche et pisciculture	Eaux	Importante
			Cueillette	Produits forestiers non ligneux	Importante
			Artisanat (cuir et peaux, vannerie, sculpture, poterie)	Eaux, terre, produits forestiers ligneux, herbacées	Importante
			Chasse et tourisme	Ecosystèmes	Embryonnaire
Nakanbé	4 332 214	53 hbts/km ²	Agriculture pluviale	Eau, sol	Très importante
			Agriculture irriguée en maîtrise totale de l'eau	Eau, sol	Peu importante
			Agriculture irriguée en maîtrise partielle de l'eau	Eau, sol	Importante
			Elevage (extensif et semi- extensif)	Produits forestiers (herbacées, ligneux), eaux	Très importante
			Transformation Industrielle	Eau	Embryonnaire
			Hydroélectricité	Eaux	Importante
			Carbonisation végétale	Produits forestiers ligneux	Très importante
			Pêche et pisciculture	Eaux	Importante
			Chasse et tourisme	Ecosystèmes	Très importante

Source : Enquête terrain

2.4 Le cadre institutionnel et organisationnel de la gestion du bassin de la volta

19. La gestion du bassin de la Volta s'inscrit toujours dans la loi d'orientation relative à la gestion des ressources en eau au Burkina, qui elle même émane de plus textes et lois, et des conventions internationales.
20. L'accès aux ressources naturelles (eau, terre agricole, pâturage, bois de chauffe) de même que leur jouissance au Burkina Faso est régie par la loi N° 014 /ADP du 23 mai 96, décret 97-054/PRES/PM/MEF du 6 février 97 nommée Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) ; la loi N° 002/ADP du 19 janvier et son rectificatif N° 005/ADP du 30 janvier 1997 ; le code forestier (loi N° 006/ADP) qui fixe les principes relatifs à la conservation et à la gestion des ressources naturelles forestières, fauniques et halieutiques et la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau et la loi N° 055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso. Selon qu'on soit en zone urbaine ou rurale, l'accès aux ressources est dans la pratique, régi respectivement par le droit moderne et par les droits coutumiers.
21. A la faveur de la décentralisation et de la communalisation intégrale, la gestion de la ressource au niveau local est dévolu aux CVGT qui sont entrain d'être remplacés par les CVD (cf. loi N° 055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso). Au niveau centre, des organes sont mis en place pour la gestion sur la bassin de la volta. On peut noter ainsi l'Agence de l'eau du Nakanbé, l'Autorité de Mise en valeur de la Vallée du Sourou (AMVS), la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB) etc. On a aussi la mise en place au niveau sous régional de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) chargée de coordonner la gestion entre les pays membres.
22. En plus de ces différents organes ci-dessus cités, on rencontre plusieurs autres acteurs (associations, ONGs) nationaux ou internationaux qui contribue à la gestion de l'eau sur la bassin ; On peut citer sans être exhaustif l'IUCN à travers le PAGEV, le GWP/AO, le CREPA la PAE /GTZ etc.

3 Identification et caractérisation de l'ensemble des parties prenantes

23. L'état des lieux et l'analyse des parties prenantes au Burkina Faso tient compte de la typologie des acteurs intervenants dans la gestion des ressources naturelles et du développement investigués sur le terrain. C'est ainsi que l'on retrouve dans le processus de gestion et d'utilisation de l'eau et des sols (qui constituent les ressources naturelles soutenant l'existence de la vie et le développement de la plupart des activités socio-économiques) une multitude d'acteurs aux intérêts parfois contradictoires. De façon générale, ces acteurs peuvent être classés selon leur mode d'exploitation et selon leur statut juridique. On obtient ainsi trois grands classes d'acteurs :

3.1 Les acteurs socio économiques de base

24. Il s'agit de la population à la base et qui exploite les ressources de façon directe dans leurs activités quotidiennes. Dans cette catégorie d'acteurs on rencontre les producteurs ou organisations socio-professionnelles et les exploitants privés.

3.1.1 Les producteurs

25. Ce sont toutes les organisations socio-professionnelles, socio-culturelles, (OP) de production, transformation et commerciales vivantes ou ayant une activité en relation avec la gestion des ressources naturelles du bassin. On peut citer les groupement villageois (masculin, féminin et mixtes), les associations (culturelles, professionnelles, socio-culturelles,...) rencontrées jusque dans les villages du bassin.

26. Ces organisations et structures interviennent dans plusieurs filières et exercent des activités différentes d'un groupe à un autre.

Tableau 4 : Organisations de producteurs

Dénomination	Sigle	Activité
Union nationale des producteurs de coton du Burkina	UNPCB	Production agricole (coton culture)
Confédération paysanne du Faso	CFP	Production agricole (culture céréalière, maraîchers et rente)
Fédération des unions de groupements Naam	FUGN	Production agricole (culture céréalière, maraîchers et rente)
Fédération nationale des unions de groupement de gestion forestière	FENU- GGF	Production et gestion forestière
Union des Coopératives Agricoles et maraîchère du Burkina	UCOBAM	Production agricole (maraîchers)
Union des coopératives rizicoles de la vallée du Kou	UCPR Kou	Production agricole (riziculture)
Table filière banane	TFB- B	Production de banane
table filière lait	TFL - B	Production laitière
Union Provinciale des Producteurs du Mouhoun	UPPM	producteurs de céréales
Union Fruitière et Maraîchère du Burkina	UFMA	Production fruitière et maraîchère
4989 groupements de producteurs du coton	GPC	Production cotonnière
La Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina	FEPAB	Productions agricoles
Groupement des pêcheurs de la Kompienga	GVP	Production halieutique
Union des éleveurs de Kaya	UDEK	Production animale

3.2 Exploitants privés

27. Concernés toutes les personnes physiques (individus) ou morale (entreprise) agissant directement ou indirectement sur la qualité de gestion des ressources naturelles du bassin. Ce sont les carbonisateurs recensés par les services technique de l'environnement, les mareyeurs et transformatrice de poissons répertoriés par les services techniques de l'agriculture. A ceux là il faut ajouter les exploitants de sable, fabricants de briques, les collecteurs de produits forestiers non ligneux et ligneux relevant des services de l'environnement.

Tableau 5 : Organisations d'exploitants privés

Dénomination	Sigle	Activité
Société des fibres et textiles du Burkina	Sofitex	Production et commercialisation du coton
Société de production cotonnière du Faso	faso COTON	Production et commercialisation du coton
	SOCOMA	
La Fédération Nationale des Industries Agroalimentaires du Burkina	FIAB	Production et commercialisation de produits agroalimentaires
Groupement des professionnels du séchage	GPS	Production et commercialisation de fruits séchés
Société burkinabè des fruits et légumes	SOBFEL	Commercialisation des fruits et légumes
La santé par les plantes « Phytosalus »	PHYTOSALUS	Recherche, vente de remède à base de plantes
Groupement des exploitants de bois et de charbon de bois de Fada	TUBIGU	Production et commercialisation de bois et charbon de bois
Ranch à gibier	Le Buffle rouge	Chasse sportive, conservation et gestion faunique

3.3 Les acteurs intermédiaires

28. Les acteurs intermédiaires sont aussi nombreux et diversifiés et sont constitués essentiellement d'organisations de facilitation, de financement et d'appui technique et technologique. On peut citer parmi cette catégorie d'acteurs le secteur privé, la société civile (associations et ONGs), les partenaires techniques et financiers, les institutions de recherche et de formation et les acteurs de la communication.

3.3.1 Le secteur privé

29. On retrouve une pléthore de bureaux et entreprises évoluant dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Mais pour des questions de choix pratique nous avons retenus les entreprises de travaux et les bureaux d'études et conseils dont les 4/5 des activités sont liées à la gestion des ressources naturelles. A ce titre on peut citer (voir tableau5).

3.3.2 La société civile

30. Plusieurs ONG et associations se sont illustrées dans la vulgarisation des bonnes pratiques en matière de gestion de bassin au Burkina Faso. Parmi elles on peut citer : FUGN, TIN-TUA, FENU-GGF, OCADES, SOS-Sahel, ODE, R-MARP, NATURAMA, FEM-ONG, CEAS, ADRA

31. Les autorités coutumières au niveau local sont certes des leaders d'opinions mais il reste que aucune organisation formelle n'existe. Leur implication se fera selon les individus. Pour les autorités religieuses il existe la fédération des communautés musulmanes, les Assemblées de Dieu, les comités catholiques de base (CCB) rattachées à la conférence épiscopale du Burkina.

3.3.3 Partenaires techniques et financiers

32. On peut citer entre autre l'UNPCB, l'UNRCP, l'UICN, l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI), l'Organisation des Nations Unies pour la Santé (OMS), le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), etc.

3.3.4 Les instituts de formation et de recherche

33. Parmi les plus visibles et sans que les autres institutions ne déméritent, nous avons identifié le ZIE, le CREPA, l'IPD-AOS, l'IRD, le CIRAD, INADES

Tableau 6 : Structure du secteur privé

Dénomination	Sigle	Activité
Bureau d'études en géologie et environnement	BEGE	Développement, Ingénierie de l'environnement
Bureau d'étude en environnement et gestion	SOCREGE	Développement, Ingénierie de l'environnement
Bureau d'étude et de formation en informatiques et systèmes d'informations	EPAT Afrique	Développement, conception de système d'information sur les marchés
Groupe de recherche d'action développement	GRAD-Consulting Group	Développement, Ingénierie de l'eau et de l'environnement
Réseau des méthodes actives de recherche participative	R-MARP	Développement, Ingénierie de l'environnement
Welmouss-Consulting	Welmouss-Consulting	Communication, Développement
Centre d'information géographique et technique	CIGET-Adjaratou	Système d'information géographique, Développement, Ingénierie de l'environnement
Agence conseil en communication et développement	KORY Concept	Communication, Développement, eau et environnement
Cabinet de développement socio-économique	CADES	Développement, eau et environnement
Brasseries du Burkina Faso	BRAKINA	Production et commercialisation industrielle
Société de tannerie Alizèta	Tan Aliz	Traitement industrielle cuire et peaux
Mine d'or de Taparko	Semafo	Prospection, exploitation et traitement de minerais
Ranch du Buffle Rouge	Buffle rouge	Hébergement, tourisme de vision

Tableau 7 : Association/ ONG et société civile

Dénomination	Sigle	Activité
Fédération nationale des groupements Naam	FNGN	Développement, gestion des ressources naturelles
Association pour le développement du Gulmu	TIN-TUA	Développement, gestion des ressources naturelles, éducation environnementale
Organisation catholique pour le développement et la solidarité	OCADES,	Développement, gestion des ressources naturelles
Office de développement des églises	ODE	Développement, gestion des ressources naturelles
Fondation des amis de la nature	NATURAMA	Gestion des ressources naturelles, éducation environnementale
Fonds mondial pour l'environnement	FEM-ONG	Développement, gestion des ressources naturelles, éducation environnementale
Centre écologique Albert Schweitzer	CEAS	Gestion des ressources naturelles, éducation environnementale
Association pour le développement de la riziculture en Afrique	ADRA	Gestion des ressources naturelles, eau, environnement
Fédération des associations de la communauté musulmane du Burkina	FACM - B	Développement, gestion des ressources en eau, gestion de conflit
Comité catholique de base	CCB	Développement, gestion des ressources en eau, gestion de conflit
Association des animateurs en eau et assainissement	LIMPAUV	Gestion des ressources en eau, éducation assainissement
Association Dakupa	DAKUPA	Développement, Gestion des ressources en eau, éducation assainissement

Tableau 8 : partenaires technique et financier

Dénomination	Sigle	Activité
Union nationale des producteurs de coton du Burkina	UNPCB	Appui matériel (intrants et équipements agricole) Appui technique
Union national du réseau des caisses populaires du Burkina	UNRCP	Appui financier (crédit agricole)
Banque pour l'agriculture et le commerce du Burkina	BACB	Appui financier (crédit agricole)
Union internationale pour la conservation de la nature	UICN	Appui technique
l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel	ONUDI	Appui technique Appui financier
l'Organisation des Nations Unies pour la Santé	OMS	Appui technique Appui matériel Appui financier
Fonds pour l'Environnement Mondial	FEM	Appui technique Appui financier

Tableau 9 : Institution de formation et de recherche

Dénomination	Sigle	Activité
Agence de bassin de la Volta	ABV	Formation sur la gestion des bassins transfrontaliers
Union internationale pour la conservation de la nature	UICN	Formation à la valorisation et conservation de la nature
Institut international sur l'eau et l'environnement	2IE (CEFOC, WANET)	Formation en ingénierie de l'eau et de l'environnement Formation sur la gestion des bassins transfrontaliers
Centre de recherche en eau potable et assainissement	CREPA	Recherche sur l'eau et l'environnement Formation sur la gestion des bassins transfrontaliers
Institut pédagogique pour le développement en Afrique de l'Ouest et au Sahel	IPD-AOS	Formation en développement local, Genre, Environnement
Centre apicole du Gourma	SELINTAAMBA	Formation en développement local, Genre, Environnement
Borne Fonden	Borne Fonden	Formation en éducation environnementale, alphabétisation, Genre,

3.3.5 Les acteurs de la communication

34. Communication traditionnelle : Ces acteurs sont liés aux systèmes socio-culturels rencontrés dans le bassin. En effet plusieurs communautés comptent en leur sein des cirieurs publics qui interviennent lors des marchés, des tambourineurs sacrés et autres messagers spécifiques comme les cavaliers –messagers.
35. Communication moderne : Elle implique les masses médias (radios, presse écrite, télévision, etc) et les autres supports et canaux de communication (affichage, publicité, théâtre, cinéma, foires et festivals, etc).
36. Ainsi on dénombre :
 - la presse écrite privée et publique les quotidiens (les éditions Sidwaya, les éditions le Pays, Observateur Paalga), les hebdomadaires (Le Journal du Jeudi, L'Opinion, L'Indépendant, etc), les bimensuel et mensuel (L'Evènement, Carrefour Africain...). En outre d'autres revues d'informations spécifiques liées à la diffusion de bonnes pratiques de gestion de bassin versant, existent à des tirages limités. On peut citer NATURAMA Info, Le forestier info, le bulletin de liaison du CNRST, etc.
 - les radios publiques et privées entre autre la Radio Rurale du Burkina, Canal Arc en Ciel, la

chaîne Horizon FM, Pulsar, Nostalgie, la Voix du Verger, Savane FM ; les radios communautaires et confessionnelles comme la radio TAAMBA du Gourma, Avé Maria, Radio Mounou de Banfora, etc.

- les agences conseils en communication avec leurs réseaux d'affichages grands formats, le théâtre CITO, ATB,
- les manifestations d'envergure nationale et internationales (FITD, SITHO, FIRSIT, etc)

Tableau 10 : Acteurs de la communication

Dénomination	Activité
Radio nationale du Burkina	Émission radiophonique adressées au monde rural
Radio Mounou	Émission radiophonique sur les bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles
Sidwaya	Édition presse sur la gestion des ressources naturelles
Radio Taamba	Émission radiophonique sur les bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles
Radio Avé Maria	Émission radiophonique sur les bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles
Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou (SITHO)	Exposition Conférences Recherche partenariat
Synergie ACD	Édition d'affiches, élaboration de plan et stratégie de communication, publicité sur la gestion des ressources naturelles, développement local et environnement
Réseau des communicateurs sur l'environnement (RCE)	Plaidoyer, édition presse, échanges d'information
Réseau de communicateur sociale (RCS)	Recherche, plaidoyer, information, sensibilisation, éducation

3.4 Les acteurs représentant l'Etat

37. Ce sont les services centraux de l'administration publique, leurs démembrements et l'administration publique locale

3.4.1 Le Secteur Public

38. Regroupe les Ministères suivants :

- Ministère de l'Agriculture, l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH) avec ses 5 Directions concernées :
 - Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) avec les Programmes de gestion comme le PAGIRE, CNE, ABV, ABN et les opérateurs nationaux ONEA, AEP, etc
 - Directions Générales de l'Approvisionnement en Eau Potable (DGAEP)
 - Directions Générales de l'Hydraulique Agricole (DGHA)
 - Directions Générales des Prévisions et de Statistiques Agricoles (DGPSA)
 - Directions Générales des Productions Végétales (DGPV)
 - 12 Directions Régionales, des Directions Provinciales et Départementales
 - Les projets et programmes rattachés comme le PNGT II, le PAFASP, le PICOFA, le PADABB, le PROFIL, le PDRD, le PADSEA II etc.
- Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV) avec 3 Directions concernées :
 - Direction Générale de la Conservation de la Nature (DGCN)
 - Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEEF)
 - Direction des Aménagements Forestiers : la Direction des Aménagements Forestiers (DAFor)

- une structure de mission Le Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (CONEDD)
 - 12 Directions Régionales et des Directions Provinciales et Départementales
 - 2 Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA) que sont Le Centre National de Semences Forestières du Burkina Faso (CNSF) et L'Office Nationale des Aires Protégées (OFNAP)
 - Et des Projets et Programmes rattachés dont le PROGEREF, le PASE, le PNGDT, le PLCE/BN
 - Ministère des Ressources Animales (MRA) avec 3 Directions :
 - Direction des Aménagements Pastoraux et du Foncier (DAPF)
 - Direction de l'Intensification des Productions Animales (DIPA)
 - Direction de la Vulgarisation et de l'Appui à l'Organisation des Producteurs (DVAOP)
 - 12 Directions Régionales et des Direction Départementales
 - Des projets et programmes rattachés
 - Ministère de l'Economie et de la Planification (MEP)
 - Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD)
 - Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN)
 - Ministère de l'Energie des Mines et des Carrières (MEMC)
 - Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale (MAECR)
 - Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation de Masse (MEBA)
39. Il est important de préciser qu'au sein de chaque Ministère existe une Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle (DCPM) dont le rôle essentiel est l'élaboration des stratégies de communication sectorielles au profit de l'ensemble du Ministère et des autres services rattachés

3.4.2 Les collectivités locales

40. 12 Conseils Régionaux, 37 Conseils communaux Urbains et environ 210 Conseils communaux Ruraux avec à leur tête des maires représentent les collectivités du bassin de la Volta au Burkina Faso. A cela il faut ajouter environs 6 500 conseils villageois de développement (CVD) chargé du développement à la base (niveau local).

3.4.3 Les démembrements du public

41. Les comités locaux de l'eau (CLE) qui sont les organes de gestion des ressources en eaux au niveau local existe et sont fonctionnels. Le bassin national de la Volta compte environ 19 CLE dynamiques. A côté de ces CLE il faut signaler des structures de gestion de l'eau et d'assainissement appelée comité de gestion de point d'eau (CGPE) répartie dans tout le bassin (environ 2 500 comités).
42. C'est ainsi, on a procédé à une description des parties intéressées intervenant dans la gestion des ressources naturelles et du développement, leurs perceptions du projet FEM, leurs rôles, mandats et activités ainsi que leurs liens actuels ou potentiels avec le projet FEM. Le tableau 10 ci-dessous consigne les résultats.

Tableau 11 : Description des principales parties prenantes et leurs liens avec le Projet FEM-Volta

Catégories Acteurs	Acteurs	Activités	Perception du projet FEM	Rôles, mandats / Liens avec le projet FEM
I – les acteurs socio-économiques de base	Les producteurs	UNPCB, CPF, FENU- GGF, UCOBAM, FUGN, UCPR Kou, TFB- B, TFL – B, UPPM, UFMA, GPC, FEPAB GVP UDEK, TUBIGU	Production céréalière Production animale Production cotonnière Production maraîchère Production halieutique	Faible connaissance des projets FEM en général et du projet FEM-Volta en particulier - Partenariat chargé de la mise en œuvre du projet - Bénéficiaires directs des acquis du projet
	Exploitants privés	Sofitex, faSO COTON, SOCOMA, FIAB, GPS, SOBFEL, PHYTOSALUS, Ranch du Buffle Rouge	Exploitants de Bois Exploitants Charbon Exploitants PFNL Concession de Chasses	Faible connaissance des projets FEM en général et du projet FEM-Volta en particulier - Partenariat chargé de la mise en œuvre du projet - Bénéficiaires directs des acquis du projet
II – les acteurs intermédiaires	Le secteur privé	BEGE, SOCREGE, EPAT Afrique, GRAD-Consulting Group, R-MARP, Welmuoss-Consulting, CIGET-Adjaratou, KORY Concept, CADES, BRAKINA, Tan Aliz, Semafo, Ranch du Buffle Rouge	Etudes, conseils, ingénierie et travaux Prospection et exploitation minières ; Brasseries, Traitement industriel des Cuirs et peaux Hôtels, campements de chasse	Faible connaissance des projets FEM en général et du projet FEM-Volta en particulier - Diffusion de bonnes pratiques de gestion de bassins versants - Planification, Suivi et capitalisation des actions en matière de développement - Chargé de la formation, l'information, éducation et sensibilisation des acteurs
	La société civile	FNGN, TIN-TUA, OCADES, ODE, NATURAMA, FEM-ONG, CEAS, ADRA, FACM – B, CCB, LIMPAUV, DAKUPA	Développement socio économique Education environnementale Gestion des ressources naturelles, Gestion de conflit Gestion coutumière et religieuse	Faible connaissance des projets FEM en général et du projet FEM-Volta en particulier - Partenariat chargé de la mise en œuvre du projet - Bénéficiaires directs des acquis du projet

Catégories Acteurs		Acteurs	Activités	Perception du projet FEM	Rôles, mandats / Liens avec le projet FEM
	Partenaires technique et financier	UNPCB, UNRCP, BACB, UICN, ONUDI, OMS, FEM	Appui technique Appui matériel Appui financier	Bonne connaissance et bonnes appréciations des thématiques traitées par le projet FEM-Volta	Appui technique, technologique et financier : - Renforcement des capacités techniques, organisationnelles, et financiers des acteurs à la base, - Diffusion de bonnes pratiques de gestion de bassins versants, - Bénéficiaires indirects du projet
	Les acteurs de la communication	Radio nationale du Burkina, Radio Mougou, Sidwaya, Radio Taamba, Radio Avé Maria, SITHO, Synergie ACD, Réseau des communicateurs sur l'environnement (RCE), Réseau de communicateur sociale (RCS)	Emissions radios (privée, confessionnelle, publique et communautaire) Edition presse écrite Emission télé, vidéo et cinéma Théâtre NTIC	Faible connaissance des projets FEM en général et du projet FEM-Volta en particulier	Appui technique et technologique: - Renforcement des capacités en formation, information et sensibilisation des acteurs à la base, - Diffusion de bonnes pratiques de gestion de bassins versants, - Bénéficiaires indirects des acquis du projet
III – Les acteurs représentant l'Etat	Le Secteur Public et ses démembrés	MAHRH, MECV, MRA, MEP, MATD, MASSN, MEMC, MAECR, MEBA Les Directions Régionales, Provinciales, Départementales	Coopération bilatérale et internationale Promotion Sociale et gestion de la santé Administration territoriale et Décentralisation Energie, Mines et Carrières	Bonne connaissance et bonnes appréciations des thématiques traitées par le projet FEM-Volta	Appui technique, technologique et financier : - Renforcement des capacités techniques, organisationnelles, et financiers des acteurs à la base, - Diffusion de bonnes pratiques de gestion de bassins versants, - Chargé de la mise en œuvre et gestion du projet - Bénéficiaires indirects des acquis du projet

Catégories Acteurs		Acteurs	Activités	Perception du projet FEM	Rôles, mandats / Liens avec le projet FEM
	projets programmes rattachés	PNGT II, le PAFASP, le PICOFA, le PADABB, le PROFIL, le PDRD, le PADSEA II, PROGEREF, le PASE, le PNGDT, le PLCE/BN	Promotion de meilleures techniques d'exploitation des ressources agricoles, hydrauliques, forestière, faunique et halieutiques	Bonne connaissance et bonnes appréciations des thématiques traitées par le projet FEM-Volta	Appui technique, technologique et financier : - Renforcement des capacités techniques, organisationnelles, et financiers des acteurs à la base, - Diffusion de bonnes pratiques de gestion de bassins versants en matière d'éducation environnementale, promotion Sociale et gestion de la santé - Bénéficiaires indirects des acquis du projet
	Les collectivités	12 Conseils Régionaux, 37 Conseils communaux Urbains 210 Conseils communaux Ruraux 6 500 CVD	Administration locale Administration communale Coopération décentralisée	Faible connaissance des projets FEM en général et du projet FEM-Volta en particulier	Appui technique et administratif : - Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs à la base, - Bénéficiaires indirects des acquis du projet
	Les démembrements du public	19 CLE 2 500 CGPE	Gestion intégrée des ressources en eau Promotion des meilleures pratiques en hygiène et assainissement	Faible connaissance des projets FEM en général et du projet FEM-Volta en particulier	- Diffusion de bonnes pratiques de gestion de bassins versants, - Bénéficiaires directs des acquis du projet

4 Caractérisation des actions menés par les différents acteurs

4.1.1 Analyse des activités environnementales des parties prenantes

43. Au regard de la diversité des acteurs dans le bassin, les principales activités identifiées peuvent être regroupées selon les thématiques suivantes :
- Activité de gestion intégrée des ressources en eau :
 - Activité de gestion des ressources en terre et sols : exploitation des bas-fonds, protection des berges,
 - Activité de renforcement du cadre institutionnel et juridique
 - Activités de communication
44. Les principales activités environnementales en matière de gestion des ressources du bassin nationale de la Volta sont consignées dans le tableau 12 ci-dessous. Ce sont ces fonctions qui influent l'environnement immédiat du bassin déterminant ainsi la gestion durable des ressources.
45. De l'analyse des activités des parties prenantes du bassin, subsiste beaucoup d'insuffisances mais des acquis demeurent. Ainsi d'une manière générales les pratiques néfastes menées dans le bassin sont la résultantes de besoin liés à la survie et à l'amélioration des condition et du niveau de vie des acteurs directs mais également à l'insuffisance des moyens et/ou stratégies d'intervention des acteurs indirects. La conservation des pratiques ancestrales des populations locales et l'ignorance des impacts de beaucoup d'activités restent des facteurs limitants à une amélioration dans le choix des activités.

Tableau 12: Activité des parties prenantes dans le bassin

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES		ACTIVITES	EFFETS SUR LES RESSOURCES EN TERRE ET EN EAU	OBSERVATIONS SUR LES PRATIQUES	
Catégories Acteurs	Cibles (groupes d'acteurs)			ACQUIS	INSUFFISANCES
Les producteurs	Agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Culture irriguée - Culture céréalière - Maraîchage - Coton culture 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des berges (compactage ou ramollissement) - Ensablement des cours d'eau - Dégradation de la végétation (diminution de la biomasse herbacée et ligneuse) - Pollution (effets toxiques sur les sols et les eaux et la biodiversité) 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise et application des paquets technologiques - Appropriation des systèmes de production agrobiologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Non respect de la protection des berges - Coupe abusive du bois - Usage de produits chimiques hautement toxiques (pesticides, engrais chimiques, herbicides...) - Culture sur brûlis - Obstruction des pistes à bétail
	Eleveurs	<ul style="list-style-type: none"> - Elevage extensif et semi extensif - Transhumance 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des berges (compactage ou ramollissement) - Ensablement des cours d'eau - Dégradation des ressources végétales (diminution de la biomasse herbacées et ligneuses, mort de certaines espèces rares et fragiles) 	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation de techniques modernes - Création et gestion des fermes agro-sylvo-pastorales 	<ul style="list-style-type: none"> - Divagation des animaux - Pression abusive sur la végétation (élagage et émondage des arbres, surpâturage) - Piétinement des berges de cours d'eau
	Pêcheurs et pisciculteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Pisciculture - Exploitation des produits halieutiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la biodiversité - Intoxication de l'eau et autres produits halieutiques - Baisse des eaux, de la production halieutique et disparition des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise technique - Organisation des circuits de distribution et de commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de filets non conventionnels (capture d'alevins) - Barrage et/ou déviation des cours d'eaux - Utilisation de produits toxiques pour la capture - Occupation anarchique des plans d'eau
	Exploitants produits forestiers ligneux et non ligneux	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe, stockage et vente de bois de chauffe, de service et d'œuvre - Production et vente de charbon de bois - Cueillette et ramassage de fruits sauvages 	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction des ressources végétales et des essences rares - Dégradation des sols et des terres - Destruction de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des produits non ligneux - Evolution et maîtrise de nouvelles techniques de carbonisation (moins destructrices) 	<ul style="list-style-type: none"> - Carbonisation anarchique - coupe sauvage et incontrôlée - Cueillette sauvage et incontrôlée

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES		ACTIVITES	EFFETS SUR LES RESSOURCES EN TERRE ET EN EAU	OBSERVATIONS SUR LES PRATIQUES	
Catégories Acteurs	Cibles (groupes d'acteurs)			ACQUIS	INSUFFISANCES
Le secteur privé	Mines et carrières	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte, stockage et vente de sable - Collecte, stockage et vente de grava - Fouilles souterraines et de surfaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction des ressources végétales - Dégradation des sols et des terres - Destruction de la biodiversité - Pollution atmosphérique - Erosion des sols et des terres 	<ul style="list-style-type: none"> - Initiation d'études d'impact et/ou de notice d'impact environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamitage des blocs de granite - Exploitation du sable sur les berges et dans le lit des cours d'eaux - Trouaison anarchiques - Creusage de galeries non conventionnelles - Rejet de poussière et autres amas lourd
	Transporteurs fluviaux	Transport de marchandises et d'hommes	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution de l'eau et de l'air (rejet de gaz toxique, pertes de carburant et de graisses, épandage de déchets non biodégradable) - Ensablement des cours d'eau - Réduction de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'engin semi-modernes et/ ou traditionnels moins polluants 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de produit polluant (pour confection des barques, carburant) - Non respect des règles de navigation (absence de quai d'embarcation, circulation anarchique sur le cours d'eau)
	Exploitations artisanales	Production et vente de poterie, vannerie Transformation des peaux, Production et vente de cuir	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la biodiversité - Pollution de l'eau et de l'air (rejet de gaz et produits toxiques) - Déforestation 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de techniques nouvelles sémi- modernes (système de cuisson à forte économie d'énergie domestique) 	<ul style="list-style-type: none"> - Creusage et collecte anarchique de la matière première (argile) - Fauche anarchique des herbacées - Utilisation de produits chimiques toxiques - Coupe abusive du bois de chauffe - Non respect des normes de protection individuelles et environnementales
	Industries de transformation	Transformation de matières premières Production de bien	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution atmosphérique - Pollution des cours d'eaux - Dégradation du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de systèmes d'épuration (mise en place de stations de traitement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rejet des eaux usées et des déchets solides - Rejet des gaz et diffusion des odeurs désagréables

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES		ACTIVITES	EFFETS SUR LES RESSOURCES EN TERRE ET EN EAU	OBSERVATIONS SUR LES PRATIQUES	
Catégories Acteurs	Cibles (groupes d'acteurs)			ACQUIS	INSUFFISANCES
	Industries touristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Hébergement et restauration - Chasse sportive - Randonnée et promenades 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la biodiversité - Pollution de l'environnement par épandage de déchets non biodégradable - Dégradation des ressources fauniques et forestières 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'inventaires fauniques et forestiers - Réalisation de notice ou d'études d'impacte environnementale - Encadrement des touristes 	<ul style="list-style-type: none"> - Production et rejet anarchique de déchets solides (polluants non biodégradable) et des eaux usées - Non respect des cotas d'abatage et techniques de chasse - Piétinement et destruction de végétaux rares et des micro-organismes
La société civile	Autorités coutumières et religieuses, leaders d'opinions	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des ressources fauniques et forestières - Conservation des us et coutume liés à la gestion des ressources naturelles - Moralisation sociale - Intermédiation sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des menaces de destruction environnementales (clandestinité dans les actes de destruction) 	<ul style="list-style-type: none"> - Officialisation et reforme de certaines pratiques traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien de mythes autour de certaines ressources - Partialité dans certaines prises de décisions
	Associations (mixte, masculine, féminine) et Organisation Communautaires de Base (OCB)	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion financière et matérielle - Conduite de travaux - Renforcement des capacités - Eveil des consciences - Médiation sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêt ou suspension d'actions de la gestion des ressources naturelles - Incompétence en gestion des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Capitalisation des connaissances sur les communautés à la base 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gestion (détournement de fonds, vols) - Mauvais transfert de compétences
Les acteurs de la communication	Communicateurs traditionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Activités d'information et d'éducation (Crieurs public, Griotage, Informateurs de proximité) 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'équipements modernes - Alphabétisation des professionnels 	
	Médias publics et privés	<ul style="list-style-type: none"> - Activités d'information et d'éducation (radiodiffusion, télévision, presse écrite) 	<ul style="list-style-type: none"> - Incompréhension des messages (trop de théories) 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des initiatives nouvelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation insuffisante des langues nationales - Mauvais de choix des canaux de communication

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES		ACTIVITES	EFFETS SUR LES RESSOURCES EN TERRE ET EN EAU	OBSERVATIONS SUR LES PRATIQUES	
Catégories Acteurs	Cibles (groupes d'acteurs)			ACQUIS	INSUFFISANCES
	Prestataires hors médias	- Organisation d'ateliers, - Réalisation de théâtres et productions cinématographiques	- Non restitution des résultats	- Emergence et capitalisation d'une expertise locale	- Mauvaise organisation et gestion des prestations
Le Secteur Public	Autorités/ responsables de l'administration publique	- Activités régaliennes de l'Etat - Appui techniques aux acteurs locaux - Mise en œuvre de programmes nationaux des Etats	- Inaccessibilité des informations	- Maîtrise des circuits d'appui et des approches en gestion des ressources naturelles	- Lourdeur administrative - Lenteur du transfert des compétences
	Responsables projets et programmes étatiques	- Appui aux initiatives nationales (renforcement des capacités, gestion des ressources naturelles, AGR, infrastructures)	- Difficulté d'appropriation des concepts	- Maîtrise des circuits d'appui et des approches en gestion des ressources naturelles	- Complexité des procédures - Insuffisance des thèmes et sessions de formation
	Membres structures de Coordination (cadres de concertation)	- Mobilisation et organisation des acteurs - Renforcement des capacités	- Démobilisations des énergies et ambitions individuelles et collectives	- Connaissance des partenaires et des circuits de financement	- Irrégularité des réunions - Insuffisance dans l'organisation des acteurs
	Etablissement scolaires et clubs environnementaux	- Exécution de projet et programmes d'éducation environnementaux (formelle et non formelle)	- Non assimilation des bonnes pratiques environnementales	- Prise de conscience et changement positive de comportement	- Mauvaise implication des scolaires - Mauvaise fonctionnalité des structures
Partenaires techniques et financiers	Coopération bilatérales et multilatérales	- Appui technique et financier (initiatives nationales)	- Difficultés de mise en œuvre des actions retenues	- Maîtrise des circuits d'appui	- Complexité des procédures (administrative et financières)
	Coopération déconcentrée	- Appui technique et financier (initiatives locales)	- Difficultés de mise en œuvre des actions retenues	- Maîtrise des circuits d'appui	- Complexité des procédures (administrative et financières)

4.2 Etat des lieux des initiatives courantes de renforcement des capacités

46. L'engagement du Burkina Faso en matière de gestion des ressources naturelle s'est traduit par l'adoption de textes spécifiques au niveau national et la ratification de plusieurs conventions, protocoles et accords multilatéraux. Ces accords sectorielles ont mis l'accent sur la lutte contre la désertification, la conservation de la diversité biologique, les changements climatiques, les polluants organiques persistants (POPs) et la gestion intégrée des ressources en eau.
47. Ces textes ont été traduits en plusieurs initiatives de renforcement des capacités en matière de gestion des ressources naturelles et ont touchées essentiellement les axes suivants :
 - Gestion durable des ressources forestières et faunique
 - Gestion durable des terres et des sols
 - Gestion intégrée des ressources en eau
 - Lutte contre la désertisation
 - Approvisionnement en eau potable et assainissement
48. Cette dynamique a permis la mise en œuvre de plusieurs de ces initiatives passées ou en cours qui du reste touchent en majorité les acteurs du bassin nationale de la Volta. La réalisation et la mise en œuvre de ces initiatives a certes favorisé beaucoup d'acquis mais des insuffisances demeurent. Le tableau 12 ci-dessous fait une analyse de ces initiatives.

Tableau 13: Analyse des activités environnementales dans le bassin de la Volta.

Activités / Actions	Groupe cible/ Acteurs	Acquis	Insuffisances
Gestion durable des ressources forestières et faunique : Mise en place des comités villageois de gestion de la faune (CVGF) Aménagement et exploitation de zone cynégétiques (concession de chasse) Aménagement et restauration de forêts classées	PROGEREF, PRECAGEN, PAUCOF, PNGT2, PAGEN	Régénérescence de certaines espèces menacées, Augmentation des surfaces boisées, Organisation et responsabilisation des communautés à la base Meilleure perception des problèmes et engagements des acteurs	Insuffisance des appuis matériels et financiers Insuffisance des formations Faiblesse du suivi des actions
Gestion durable des terres et des sols : Vulgarisation des techniques DRS/CES (Cordons pierreux, Diguettes anti-érosives, zaï, etc) Vulgarisation des fosses fumières (compostage des déchets ménagers)	PNGT, PATECORE, PNGT, CPP, PDRD, PICOFA, le PDA, le PADAB PSB, PVNY PDIs, PDLs	Augmentation des surfaces exploitables et des rendements, Récupération de plusieurs milliers d'ha, Responsabilisation des communautés à la base	Insuffisance des appuis matériels et financiers Faiblesse du suivi des actions Baisse du niveau d'implication des acteurs
Gestion intégrée des ressources en eau : Mise en place de comités locaux de l'eau (CLE) Elaboration de schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE et SLAGE) Protection des berges	PDR Boulgou PAGEV PAGIRE	Responsabilisation des communautés à la base, Régression des conflits liés à l'eau	Insuffisance des appuis matériels et financiers Faiblesse du suivi des actions Baisse du niveau d'implication et de collaboration des acteurs
Lutte contre la désertisation : Opération 8000, villages 800 forêts Projet front de terre Initiative des trois luttes (lutte contre les feux de brousse, la divagation des animaux, coupe abusive du bois) Mise en place des comités de gestion des feux (CGF) au niveau village	Engagements Nationaux	Régression des conflits agriculteurs/éleveurs, Augmentation sensible des surfaces boisées, Responsabilisation des communautés à la base,	Insuffisance des appuis matériels et financiers Faiblesse du suivi des actions Faible niveau de collaboration des acteurs
Approvisionnement en eau potable et assainissement Elaboration Plans	Ecosan, CREPA, ONEA	Réduction des maladies liées à l'eau et invalidantes, Augmentation du niveau de	Insuffisance des appuis matériels et financiers

<p>communaux de développement en adduction d'eau potable et assainissement (PCD-AEPA)</p> <p>Vulgarisation de latrines (Ecosan, latrine améliorées)</p>		<p>vie des communautés</p> <p>Création de nouvelles sources financières</p>	<p>Difficulté de mise en œuvre</p> <p>Faible niveau de participation des acteurs</p>
---	--	---	--

4.3 Etat des lieux et analyse des expériences de bonnes pratiques

49. L'analyse des activités à révéler des bonnes mais également des pratiques néfastes à une bonne gestion des ressources du bassin. Mais des initiatives tendant à une inversion des tendances ont également été identifiées. Le tableau 14 consigne les efforts de renforcement des capacités opérationnelles des acteurs du bassin, au regard des activités menées.
50. Il ressort que le besoin majeur des acteurs en renforcement des capacités liées aux activités menées dans le bassin reste la formation. En effet beaucoup d'insuffisances liées à la méconnaissance et /ou à un simple manque d'informations sur des situations ou sur les textes en vigueur existent. Ces insuffisances sont souvent doublées d'un manque de moyen matériel et technique d'où la nécessité d'une prise en compte de ces aspects liés aux renforcements des capacités.

Tableau 14 : Synthèse de l'analyse des bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles dans le bassin

Bonnes pratiques	Acteurs/ Groupes cibles	Activités / Actions	Résultats attendus	Acquis / forces	Insuffisance/Faiblesses
Facilitation l'organisation et la concertation des acteurs	DGRE, SP/CONEDD, MRA, MATD, MEDV, UICN, ABV	<p>Organisation des acteurs à la base et dynamisation des structures communautaires</p> <p>Elaboration de schémas d'aménagement et plan de gestion (provinciaux, régionaux, national)</p>	<p>Comités de gestion sont créés et fonctionnels (gestion forestière, gestion faunique, gestion des terroirs, gestion des feux de brousse, etc)</p> <p>Mis en place de Comité local d'eau (CLE) et de Cadres de concertations (village, commune, province, région, national)</p>	Gestion transfrontalière de projets de gestion bassin (Ghana- Burkina)	<p>Insuffisance de l'appui- conseil technique</p> <p>Lourdeur des procédures administratives et financières</p>
Vulgarisation des techniques et technologies appropriées	MARHRH, MECV, PNGT, PICOFA, PDRD, FUNGN, TIN-TUA, FNUGGF	<p>Création de sites écoles,</p> <p>Introduction de nouvelles espèces forestière et faunique,</p> <p>Vulgarisation de dispositifs anti - érosifs et de récupération des terres et des sols</p> <p>Réhabilitation et amélioration du savoir local</p>	<p>Réalisation de site aménagés et/ou protégés</p> <p>Réalisation de cordons pierreux diguettes végétalisées, reboisement</p> <p>Récupération des terres avec des techniques traditionnelles (Zaï, démi- lunes)</p>	<p>Appropriation des techniques et des technologies par les communautés à la base</p>	<p>Insuffisance de l'appui- conseil technique</p> <p>Lourdeur des procédures administratives et financières</p> <p>Mauvaise vulgarisation des résultats acquis</p> <p>Mauvais fonctionnement des méthodes de transferts aux populations</p>
Large diffusion de l'information, éducation et sensibilisation des acteurs	FEM-ONG, UICN, CPF, UNPCB, SOFITEX, SOCOMA, Faso Coton, NATURAMA	<p>Vulgariser les outils de la CPD (communication participative pour le développement)</p> <p>Diffusion des bonnes pratiques en gestion des terres et des eaux</p>	<p>Création de réseaux de communicateurs</p> <p>Réalisation de films, émissions radio- télévisées en matière de gestion des ressources naturelles</p>	<p>Création de centre de documentation fonctionnel</p> <p>Création de plusieurs masses médias (presse écrites, radio, audio-visuel)</p> <p>Existence de publications revues scientifiques et d'informations environnementales</p>	<p>Insuffisance de la masse critique de professionnels en matière d'information environnement</p> <p>Mauvaise diffusion des informations environnementales</p> <p>Faible capitalisation des acquis (surtout en langue nationale)</p>

				Existence d'une structure de régulation (CSC)	
Application de la réglementation environnementale	SP/CONEDD, DGRE, DGEF, MATD	Application de la réglementation en matière d'environnement (EIE, NIE, Protection des berges, Application des normes anti pollutions (POPs, gaz à effet de serre, radioactivité) Contrôle des intrants et produits chimiques	Réduction totale de l'importation des polluants d'ici à 2025 Suppression totale de l'importation des gaz à effet de serre Réalisation d'un centre de contrôle moderne	Signature et ratification de plusieurs conventions, traités et textes nationaux et internationaux en matière de protection et gestion des ressources naturelles	Irrégularité des contrôles de qualité Forte influence de certain lobi sur les services responsable du suivi et contrôle de la réglementation
Transfert de compétences	DGRE, DGCN, MRA, TIN-TUA, FUNGN, NATURAMA	Transferts de compétences technico-administrative	Pratique de l'éducation environnementale	Existnce d'expériences réussies en matière des bonnes pratiques de protection et de gestion de ressources naturelles	Insuffisance de modules de formation locale testés et validés Répétition des thèmes de formation et conflit de compétence entre structures Non valorisation des compétences locales (expertise locale)

4.4 Etat des lieux et analyse des outils de communication

51. La communication est un élément fondamental dans toute action de développement, d'autant que c'est elle qui permet de susciter la prise de conscience, les changements de mentalités et la participation de tous les acteurs au processus. Elle a donc un rôle déterminant à jouer tant au niveau national que local.
52. Problématiques liées à la communication dans la gestion intégrée des ressources : En dehors des médias publics, la communication sur la gestion intégrée des ressources naturelles demeure embryonnaire. La communication, en tant qu'outil d'information, de sensibilisation, d'éducation voire de formation, doit soutenir tous les programmes liés à la gestion intégrée des ressources naturelles. Plus spécifiquement, au sein des structures étatiques nationales, la situation actuelle se caractérise par l'existence de Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle (DCPM) chargée d'élaborer des stratégies de communication sectorielles au profit de l'ensemble des autres services rattachés. A ce titre, les projets et programmes sectoriels ou multisectoriels ayant en leur sein des départements de communication dépendent fortement des DCPM de leurs encrages institutionnels.
53. Outils et moyens de communication existants en matière de gestion intégrée des ressources naturelles : Les outils utilisés dans la portion national du bassin, sont semblables à ceux que l'on retrouve à l'échelle de tout le bassin de la Volta. Dans la perspective de dégager leurs forces et leurs faiblesses un état des lieux de ces outils et moyens de communication s'avère nécessaire. Ainsi on peut citer :
 - *Les médias populaires (Radio rurale, presse écrite, éditions populaires)* constitués par des réseaux ou des unités privées de communication destinés au monde rurale ces médias utilisent le plus souvent les langues locales pour atteindre leur cible.
 - *Les groupements sociaux traditionnels (griot, crieur public, tambourineur, etc.)* regroupent tous les systèmes traditionnels de circulation et de diffusion de l'information au sein des populations à la base. En effet il existe des organisations socio-culturelles en fonction de chaque communauté, qui sont chargées de gérer l'information intra-communautaire.
 - *Les modules vidéo et multimédias (télé conférences, vidéo projecteurs, lecteurs DVD, CDRom, etc)* sont de plus en plus utilisés grâce au développement des supports et des lecteurs numériques.
 - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (Internet, téléphonie mobile, publication assistée par ordinateur...) devient de plus en plus incontournable du fait de l'appropriation de cet outil par les masses populaires. En effet grâce aux moyens de réception et de transmission fournis par la téléphonie mobile et aux antennes locales beaucoup d'acteurs se tourne vers cet outil indispensable de nos jours.

4.5 Contraintes et domaines d'implication des parties prenantes

54. Le sous bassin du Mouhoun et celui du Nakanbé connaissent les mêmes contraintes situationnelles et les problèmes liés à la participation des parties prenantes. Leur connaissance permettra d'identifier les besoins des parties prenantes afin de dégager les domaines d'implication réels.

4.5.1 Principales contraintes situationnelles

55. Le tableau 16 ci-dessus qui consigne les résultats des investigations terrain en la matière, révèle que la contrainte majeure est la dégradation des ressources. Ceci se manifeste par une pression sévère et récurrente sur les terres, les sols et une pollution par les intrants agricoles et les rejets industriels. Ces contraintes dans la majorité sont transversales aux groupes d'acteurs ciblés.

Tableau 15 : Analyse des outils de communication existants en gestion de ressources naturelles du bassin

Outils	Activités / Actions	Groupe cible/ Acteurs	Forces	Faiblesses
Les médias populaires	Radios rurales, Presse écrite, Editions populaires	Radio Nationale Burkina	Bonne couverture des zones du bassin, Engagement des acteurs, Bonne qualité des prestations Large diffusion des messages	Faible accessibilité par les acteurs socio-économiques, Insuffisances des moyens financiers et techniques Insuffisance des thématiques liées à la gestion des ressources naturelles
Groupements sociaux traditionnels	Griots, Crieurs publics, Tambourineurs	- Acteurs socio-économiques de base (producteurs)	Accessibilité et engagement des acteurs, Large couverture des cibles Facilité et bonne diffusion des messages	Faible utilisation de cet outil Forte régression des activités Faible niveau d'alphabétisation des pratiquants
Modules vidéo et multimédias	Projections vidéo Télé conférences Forums multimédias	- Acteurs socio-économiques de base (producteurs) - Acteurs intermédiaires (ONG, privée, partenaires au développement)	Accessibilité des outils et des cibles Disponibilité et engagement des acteurs, Facilité de diffusion des messages	Inaccessibilité des équipements techniques Charge financière élevée Faible couverture des cibles
Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)	Téléphonie mobile Internet PAO	- Représentants de l'Etat (Administration centrale, délocalisée, projets rattachés) - Acteurs socio-économiques de base (producteurs) - Acteurs intermédiaires (ONG, privée, partenaires au développement)	Outil accessible, Engagement des acteurs Large diffusion des messages	Inaccessibilité des équipements techniques Charge financière élevée Faible niveau de formation et d'utilisation de l'outil

Tableau 16 : Contraintes situationnelles du bassin national de la Volta

Contraintes générales	Contraintes environnementales	Contraintes d'information, d'éducation et de sensibilisation	Contraintes techniques et organisationnelles	Contraintes institutionnelles (ressources humaines, matérielles et financières)
<p>Pauvreté croissante des populations</p> <p>Baisse de la pluviométrie</p> <p>Conflits récurrents entre acteurs</p> <p>Vieillessement de la population résidente rurale</p> <p>Analphabétisme</p> <p>Transhumance et divagation des animaux</p>	<p>Déforestation</p> <p>Pollution par les pesticides</p> <p>Pollution d'origines domestiques, agricoles, artisanales et industrielles</p> <p>Prolifération de plantes envahissantes</p> <p>Braconnage</p> <p>Evasement et ensablement des cours d'eau</p> <p>Persistances des mauvaises pratiques (pêche, cueillette, cultures de contre saison, etc)</p>	<p>Incivisme</p> <p>Absence de stratégie nationale en matière d'éducation, de sensibilisation, d'information, de formation et de communication en matière de gestion de bassin versant</p> <p>Mauvaise compréhension de la législation</p> <p>Méconnaissance des projets FEM en général et du projet FEM-Volta en particulier</p> <p>Nombre limité d'outils de communication</p>	<p>Développement limité de matériel d'éducation et de sensibilisation du public</p> <p>Baisse et/ou Perte de pouvoir des autorités coutumières et religieuses</p> <p>Education environnementale limitée</p>	<p>Développement limité de formation et de recherche en environnement et gestion des zones humides</p> <p>Insuffisances en moyens matériels et financiers</p> <p>Fuite des bras valides (forte migration de la jeunesse)</p>

4.5.2 Principaux problèmes en matière de participation des parties prenantes

56. Les principaux problèmes identifiés comme pouvant être un frein à la participation des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre du projet sont présentés dans le tableau 17 suivant :
57. Les problèmes comportementaux constituent l'essentiel des facteurs limitants quant à la participation des acteurs. Ainsi, une analyse de ces problèmes nous permettra de mieux cerner les facteurs qui expliquent ces problèmes
58. Au regard des contraintes ci-dessus, une évaluation rapide des insuffisances a permis de faire ressortir le déficit d'information, de communication et de formation sont les principales sources favorisant les contraintes situationnels liées au bassin versant. Ces facteurs limitant ne doivent pas masquer l'immense potentialité qui existe pour des actions d'information, d'éducation et de sensibilisation. Les relais que sont les acteurs de la société civil de la communication et les prestataires traditionnels avec un peu de formation / recyclage pourraient contribuer efficacement à l'éducation des acteurs locaux du bassin versant.

Tableau 17 : Principaux problèmes liés à la participation des parties prenantes

Problèmes comportementaux	Problèmes de gestion des ressources naturelles	Problèmes financier/économique	Problèmes techniques, organisationnels et institutionnels
Persistance des mauvaises pratiques (administrative, culturelles, religieuse, coutumière, gestion...)	Insuffisance de ressources pour lutter contre la dégradation des ressources forestières et fauniques	Persistance de l'endettement des producteurs et autres acteurs locaux	Méconnaissance des techniques et systèmes modernes de production et de gestion
Récurrence des conflits entre acteurs	Accroissement de la pollution chimique et domestique	Insuffisance des budgets des projets alloués aux renforcements des capacités	Méconnaissance des systèmes organisationnels fonctionnels
Persistance de l'exode rurale	Insuffisance et/ou manque des ressources en eau	Insuffisance et/ou difficultés d'accès aux crédits	Difficulté d'accès aux médias et aux canaux et circuits d'informations modernes
Réticence à l'alphabétisation/scolarisation surtout celle des filles	Violation des textes et de la réglementation en matière de gestion des ressources naturelles	Récurrence de la pauvreté des acteurs locaux	Méconnaissance des projets et programmes
Faible implication des femmes et des jeunes dans la gestion des ressources naturelles			
Baisse et/ou Perte de pouvoir des autorités coutumières et religieuses			

4.6 Démarche et techniques d'implication des parties prenantes

59. La connaissance des contraintes situationnelles du bassin du et des problèmes liés à la participation des parties prenantes nous permet de dire que seule une démarche participative opérationnelle basée sur l'implication réelle des ressources humaines locales pourrait engendrer efficacement l'implication dynamique des parties intéressées et maintenir une collaboration efficace. A cet effet il convient de prendre en compte quelques techniques appropriées suivant les domaines liés à la participation du public. Les techniques et domaines de participation du public sont présentés dans le tableau 18

Tableau 18 : Techniques et domaines de participation du public

Activités/technique	Information, éducation, sensibilisation et formation	Consultation	Participation (implication)	Collaboration	Groupe cible / acteurs
Bureau sur le terrain	X	X			Représentants de l'Etat Acteurs intermédiaires
Centres/dépôts d'information	X				Représentants de l'Etat Acteurs intermédiaires
Colloques/groupes d'experts	X	X			Représentants de l'Etat Acteurs intermédiaires
Courriel	X				Représentants de l'Etat Acteurs intermédiaires Acteurs socio-économiques de base
Exposés/présentations	X				Représentants de l'Etat Acteurs intermédiaires
Foires/ événements communautaires / expositions/stands	X				Représentants de l'Etat Acteurs intermédiaires Acteurs socio-économiques de base
Envois postaux /Médias électroniques et imprimés	X				Représentants de l'Etat Acteurs intermédiaires
Kiosques d'information/ Lignes téléphoniques de renseignements	X	X			Représentants de l'Etat Acteurs intermédiaires
Personne-ressource / leader d'opinion	X				Acteurs socio-économiques de base
Publicité	X				Représentants de

Activités/technique	Information, éducation, sensibilisation et formation	Consultation	Participation (implication)	Collaboration	Groupe cible / acteurs
					l'Etat Acteurs intermédiaires Acteurs socio-économiques de base
Sites Web et autres outils Internet	X	X			Représentants de l'Etat Acteurs intermédiaires
Visites des lieux/visites guidées/journée porte ouverte	X	X			Représentants de l'Etat Acteurs intermédiaires
Griot,/ crieur public / tambourineurs	X				Acteurs socio-économiques de base
Radio/ télévision	X	X	X	X	Représentants de l'Etat Acteurs intermédiaires Acteurs socio-économiques de base
Assemblées locales/ Assemblées publiques	X	X	X		Représentants de l'Etat Acteurs intermédiaires Acteurs socio-économiques de base
Entrevues/ Groupes de discussion/ Sondages	X	X			Représentants de l'Etat Acteurs intermédiaires Acteurs socio-économiques de base
Ateliers/ Tables rondes/ Réunions de petits groupes			X	X	Représentants de l'Etat Acteurs intermédiaires
Groupes de travail/		X	X	X	Représentants de

Activités/technique	Information, éducation, sensibilisation et formation	Consultation	Participation (implication)	Collaboration	Groupe cible / acteurs
Comités consultatifs/ Cercles d'étude					l'Etat Acteurs intermédiaires

4.7 Analyse des besoins des principales parties prenantes dans le bassin

60. Les besoins des principales parties intéressées de la zone du bassin dans le cadre du plan de participation du public, sont de deux ordres :
- Les besoins en matière de participation/ collaboration : Ces besoins concernent de façon générale les domaines de la collaboration et de la consultation des acteurs concernés. Elles focalisent les énergies vers une implication effective des parties à travers un recueil de leurs avis. Une analyse des ces besoins permettra de traduire des activités/actions à mettre en œuvre dans le but de maintenir l'implication des parties durant le processus de mise en œuvre.
 - Les besoins en information /sensibilisation : L'information est le fondement qui déterminera l'adhésion ou l'implication des acteurs. C'est pour cela qu'il est important déterminer efficacement les besoins en la matière. L'analyse de ces besoins permettra de dégager les actions de communication et de formation pouvant engendrer une bonne implication de tous les acteurs.
61. Les tableaux 19 et 20 suivants analysent les besoins au niveau national et local par groupe d'acteurs concernés. De ces tableaux, il ressort plusieurs tendances quand à la vision d'une gestion durable des ressources du bassin. Des informations recueillies, les problèmes liés à la gestion de l'environnement, des terres et des eaux au niveau local se justifient par les raisons suivantes :
- insuffisance des connaissances liées aux phénomènes de l'analphabétisme de la majeure partie des acteurs locaux ;
 - insuffisance de vision prospective des conséquences liées à la gestion irrationnelle des ressources naturelles sur lesquelles reposent toutes les activités des parties concernées ;
 - Méconnaissance des actions planifiées et des stratégies d'intervention des projets et programmes ;
 - Insuffisance de connaissance des autres acteurs concernés (acteurs nationaux) ;
62. Cependant deux avis sur la gestion durable des ressources naturelle se côtoient au niveau local à savoir : les victimes de la pauvreté (qui justifie la dégradation des ressources par le fait qu'ils sont victimes de la pauvreté donc liée à la survie) et les visionnaire du future (qui défendent le devoir de léguer aux générations futures un patrimoine en ressources naturelles)
63. Néanmoins tous ces acteurs sont d'avis que seules les ressources du bassin (terres et eaux) sont celles sur lesquelles, repose leur vie passée, d'aujourd'hui et du futur et qu'il y a urgence pour l'inversion des tendances.
64. Cette inversion ne peut se produire qu'avec la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités des acteurs selon les axes suivants :
- Capacités matériels et financières
 - Capacités techniques, législatifs et réglementaires
 - Capacités institutionnelles/ organisationnelle, prévention et gestion des conflits

Tableau 19: Analyse des besoins de participation/ collaboration des parties prenantes

Acteurs concernés	Comportement Attitude/Pratiques	Changements souhaités	Insuffisances/Obstacles	Acquis/Atouts	Comportement à promouvoir/besoins
Secteur public Producteurs Collectivités locales Femmes et jeunes	Persistance des mauvaises pratiques (administrative, culturelles, religieuse, coutumière, gestion...) Récurrence des conflits entre acteurs Persistance de l'exode rurale Réticence à l'alphabétisation/scolarisation surtout celle des filles Faible implication des femmes et des jeunes dans la gestion des ressources naturelles Baisse et/ou Perte de pouvoir des autorités coutumières et religieuses	Meilleur esprit de collaboration entre acteurs Implication réelle des couches sociales vulnérables Revalorisation des pouvoirs coutumiers et religieux	Pauvreté croissante des populations, Vieillesse de la population résidente rurale, Analphabétisme, Baisse et/ou Perte de pouvoir des autorités coutumières et religieuses	Disponibilité et engagement des acteurs Conditions sociopolitiques favorables	Des échanges directs entre acteurs sont instaurés Des séances régulières d'informations et de sensibilisation sont tenues Une utilisation optimale des institutions traditionnelles La mise en place de cadre de réflexion
Secteur privé Producteurs Collectivités locales Femmes et jeunes	Insuffisance de ressources pour lutter contre la dégradation des ressources forestières et fauniques ; Accroissement de la pollution chimique et domestique ; Insuffisance et/ou manque des ressources en eau ; Violation des textes et de la réglementation en matière de gestion des ressources naturelles	Augmentation des ressources financières et diversification des secteurs d'appuis Moralisation sociale au respect des textes Meilleure gestion des ressources en eau	Mauvaise compréhension de la législation, Prolifération de plantes envahissantes, Baisse de la pluviométrie, Evasement et /ensablement des cours d'eau	Disponibilité des outils Disponibilité des ressources humaines et financières	La mise en place d'un système d'alerte L'information et la formation sur les polluants sont fréquentes La mise en place d'un système de répression moral
Société civile Acteurs de la Communication Producteurs Femmes et jeunes	Persistance de l'endettement des producteurs et autres acteurs locaux ; Insuffisance des budgets des projets alloués aux renforcements des capacités ; Insuffisance et/ou difficultés d'accès aux crédits ; Récurrence de la pauvreté des acteurs locaux ;	Echanges équitables entre les acteurs Augmentation des budgets de subvention et autres allocations Amélioration du niveau de vie des acteurs	Développement limité de formation et de recherche en environnement et gestion des zones humides Insuffisances en moyens matériels et financiers Fuite des bras valides (forte migration de la jeunesse)	Engagement des acteurs Existence de lignes de crédits appropriées	L'implication de toutes les parties concernées aux différentes étapes d'un projet/programme (de la conception à la mise en œuvre) L'augmentation de l'aide et la simplification des procédures au bénéfice des acteurs locaux
Producteurs	Méconnaissance des techniques et	Meilleure diffusion sur	Méconnaissance des projets	Disponibilité	Mettre en place un cadre de

<p>Collectivités locales</p> <p>Femmes et jeunes</p> <p>Partenaires techniques et financiers</p>	<p>systèmes modernes de production et de gestion ;</p> <p>Méconnaissance des systèmes organisationnels fonctionnels ;</p> <p>Difficulté d'accès aux médias et aux canaux et circuits d'informations modernes ;</p> <p>Méconnaissance des projets et programmes ;</p>	<p>les projets/ programmes</p> <p>Meilleure accessibilité aux médias</p> <p>Bonne connaissance sur les canaux et circuits d'information</p>	<p>FEM en général et du projet FEM- Volta en particulier</p> <p>Nombre limité d'outils de communication,</p> <p>Développement limité de matériel d'éducation et de sensibilisation du public,</p> <p>Education environnementale limitée</p>	<p>des ressources humaines</p> <p>Existence des outils et canaux de communication</p>	<p>concertation dynamique au profit des acteurs</p> <p>Organiser des séances permanentes d'information, d'éducation, sensibilisation et formation</p>
---	--	---	---	---	---

Tableau 20: Analyse des besoins en information, éducation et sensibilisation des parties prenantes

Acteurs	Comportement Attitude/Pratiques	Changements souhaités	Insuffisances/Obstacles	Acquis/ Atouts	Besoins en information/Education et sensibilisation
Secteur public	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison des messages utiles pour un accès équitable et une gestion durable de l'environnement - Préoccupations des populations peu prises en compte dans l'élaboration des programmes et projets ; - Attitudes pas toujours favorables à la communication, - Insuffisances de connaissances et d'outils sur la GIRE, la Gestion bassin versant et le projet FEM Volta - Non maîtrise des techniques de communication, - Insuffisance de suivi des activités; - Insuffisance de la perception du rôle d'appui conseil ; - Mauvaise application des textes réglementaires ; - Peu informé sur les risques et les mécanismes de prévention et de gestion des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets et programmes à gestion réellement participative ; - Bonne connaissances des techniques et une maîtrise des textes législatifs et réglementaires ; - Gestion équitable des ressources partagées du bassin ; - Communication participative; - Mieux jouer leur rôle d'appui/conseils. - Bonnes connaissances en éducation environnementale dans les différents ordres d'enseignement - Connaissances d'outils pour dispenser l'éducation environnementale - Bonne connaissance des outils de la GIRE et la Gestion bassin versant 	<ul style="list-style-type: none"> - Dualité droit coutumier et droit moderne ; - Insuffisance de moyens et manque de motivation; - Manque de concertation entre acteurs, - Non disponibilité des outils sur la GIRE et la Gestion bassin versant 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de conscience favorable aux changements ; - Disponibilité à accompagner le processus; - Moyens humains disponibles. - Acteurs déjà formés dans certains cas - Certains outils disponibles - Disponibilité à travailler avec les organisations communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Besoins sur: - Nouvelles connaissances sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ; - Connaissances des résultats de la recherche en lien avec les problèmes du bassin; - Connaissance de la GIRE et du projet FEM Volta ; - Education citoyenne ; - Connaissance sur les Etudes d'Impacts Environnementales (EIE) . - Connaissances de la GIRE, la Gestion bassin versant et le projet FEM Volta
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de connaissances des impacts de leurs activités sur l'environnement, 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance de la législation - Meilleure connaissance des impacts de leurs actions sur la 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas suffisamment informés sur les différentes activités, les droits et devoirs, 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte progressive de l'environnement dans leurs activités 	<ul style="list-style-type: none"> Besoins sur : - Connaissances sur les normes environnementales en matière de forêt, d'eau, de sols et d'air

Acteurs	Comportement Attitude/Pratiques	Changements souhaités	Insuffisances/Obstacles	Acquis/ Atouts	Besoins en information/Education et sensibilisation
	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance législation - manque permanent d'informations 	<ul style="list-style-type: none"> - Santé et l'environnement - Meilleure information et implication dans la gestion de l'environnement - Meilleure implication dans la prévention et la gestion des conflits - Meilleure organisation des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - les cahiers de charges, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution appréciable du secteur privé dans le développement 	
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> - Peu associés aux prises de décisions - Insuffisance d'information et de connaissances sur l'environnement - Attachement aux pratiques traditionnelles, - Faible capacité en éducation 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès équitable et gestion durable des ressources - Implication dans le processus de prévention et de gestion des conflits - Bonne participation à la gestion du bassin 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas suffisamment informés - Manque de synergie d'actions - Rôle pas très clair et pouvoir réduit ou inexistant, - Dualité droit local et droit national 	<ul style="list-style-type: none"> - Très sensibles aux droits humains et notamment à un Environnement sain et à l'eau - Disponibilité des ressources Humaines - Décentralisation des pouvoirs de décision, - Disponible pour accompagner les décideurs. 	<p>Besoins sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des textes et des normes environnementales en matière de forêt, d'eau, de sols et d'air - Nouvelles connaissances sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits - Conditions d'accès aux ressources du bassin, - Rôle dans la gestion des ressources, - Législation et réglementation, - Connaissance des mécanismes de financement
Acteurs de la communication	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de connaissances et d'outils sur la GIRE et la Gestion bassin versant 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne connaissance des outils de la GIRE et la Gestion bassin versant. - Bonne information sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits - Bonne connaissances des textes législatifs et réglementaires - Diffusion de messages éducatifs en vue d'un changement de comportement - Acteurs bien organisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'information et de formation, manque de moyens d'investigation - Nombre limité des radios de proximité - Matériel et documents en nombre limité 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des acteurs - Existence de réseaux associatifs spécifiques - Initiatives et créativité existantes - Implication de la Communication dans les processus de développement 	<p>Besoins sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles connaissances sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits - Connaissances des textes régissant le bassin - Connaissance de la GIRE - Connaissance des résultats de la recherche en lien avec les problèmes du bassin - Education citoyenne à la connaissance des textes et des normes environnementales

Acteurs	Comportement Attitude/Pratiques	Changements souhaités	Insuffisances/Obstacles	Acquis/ Atouts	Besoins en information/Education et sensibilisation
		travaillant en synergie			
Partenaires techniques et financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Favorables à appuyer le FEM Volta et les politiques nationales 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion durable et participative du bassin 	<ul style="list-style-type: none"> - Lourdeur de certaines procédures 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibles à plaider pour une durabilité des actions - Existence d'expériences sur d'autres bassins - Existence de moyens techniques et financiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins sur : <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la GIRE et la gestion bassin versant - Connaissances des orientations et politiques communes à la gestion du bassin - Connaissance des orientations et politiques spécifiques des pays dans le cadre de la gestion du bassin
Producteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Attachement aux pratiques traditionnelles, - Pollution par les pesticides, - Culture sur les berges, - Utilisation de matériel et équipement de pêche prohibée, - Empoisonnement de l'eau, - Insuffisances de connaissances sur la réglementation, - Coupe abusive du bois, - Défrichage incontrôlé - Ne font pas le lien entre Production et dégradation du bassin, - Aspects cadre de vie non privilégié 	<ul style="list-style-type: none"> - Equité dans l'accès et la gestion des ressources du bassin et information sur la question, - Bonnes pratiques, - Abandon des pratiques de pollution et culture dans les berges, - Bonne connaissance des techniques et innovations, - Bonne connaissance des textes législatifs et réglementaires - Appropriation des connaissances techniques diffusées - Assainissement du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Contradiction entre les codes locaux de GRN et la législation nationale, - Faible niveau d'alphabétisation des populations, 	<ul style="list-style-type: none"> - Décentralisation et transfert de pouvoir effective, - Leaders alphabétisés - Traducteurs disponibles • 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat du bassin, - Conditions d'accès aux ressources du bassin, - Bonnes pratiques de gestion des ressources du bassin, - Etat de pollution du bassin, - Risques et dangers de l'utilisation des pesticides sur la santé, - Concertation et échanges d'information sur la gestion des barrages (lâchés), - Techniques de protection des berges et de lutte contre l'ensablement, - Aménagement des zones exondées, - Conservation de la biodiversité, - Législation et réglementation, - Connaissance des mécanismes de financement.

Acteurs	Comportement Attitude/Pratiques	Changements souhaités	Insuffisances/ Obstacles	Acquis/ Atouts	Besoins en information/Education et sensibilisation
Collectivités locales	Etat de veille Alerte sur la situation	<ul style="list-style-type: none"> - information sur questions du bassin, - Bonnes pratiques de gestion des Ressources naturelles - Abandon des pratiques de pollution et culture dans les berges, - Bonne connaissance des techniques, - Bonne connaissance des textes législatifs et réglementaires, - Appropriation des connaissances techniques diffusées, - Assainissement du cadre de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Textes pas toujours appliqués, - Insuffisance de documents 	<ul style="list-style-type: none"> - Décentralisation Effective - transfert des compétences en cours, - Engagement dans le développement local 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat du bassin, - Rôle dans la gestion du bassin, - Législation et réglementation, - Connaissance des mécanismes de financement.
Femmes et jeunes	- Ne sont pas associés aux prises de décisions	<ul style="list-style-type: none"> - Accès facile à l'information et disponibilité des outils, - Respect de la réglementation, - Abandon des mauvaises pratiques. - Participation au processus de prévention et de gestion des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de scolarisation et d'alphabétisation, - Poids de la tradition 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte mobilisation et importance numérique 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat du bassin, - Conditions d'accès aux ressources du bassin, - Bonnes pratiques de gestion des ressources du bassin, - Concertation et échanges d'information sur la gestion des barrages (lâchés), - Niveau d'implication dans l'accès et la gestion des ressources, - Connaissance des mécanismes de financement.

5 Elaboration de plan de renforcement de capacité

65. Le plan de participation des acteurs au projet doit tenir compte des besoins manifestés par chaque acteur. La prise en compte de l'ensemble des préoccupations suscitera un intérêt pour le projet. Les besoins identifiés sont entre autre les besoins de d'information, sensibilisation et d'éducation.

5.1 Plan d'information, d'éducation et de sensibilisation du public

66. Les Objectifs et Résultats du programme opérationnel d'information, d'éducation et de sensibilisation publique sont déclinés dans le tableau du cadre logique (tableau 21). Le budget est présenté dans le tableau 22

Tableau 21 : Cadre logique du programme d'information, d'éducation et de sensibilisation publique

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques	Activités
Objectif global: - Contribuer à la prise de conscience et au développement d'une culture de bonnes pratiques de gestion du bassin	- Les acteurs ont pris conscience des problèmes de gestion du bassin - Les acteurs ont adopté des pratiques visant à inverser la tendance	- Application de bonnes pratiques dans la zone du bassin - Niveau d'organisation des acteurs du bassin actif	- Rapport d'évaluation finale du programme	- Environnement politique favorable - Disponibilité des partenaires - Absence de catastrophes naturelles	- Elaboration et l'utilisation des outils et supports d'information et de sensibilisation ; - Communication de masse et de proximité ; - Concertation des acteurs.
Objectif spécifique 1 - Soutenir les parties intéressées du bassin à développer les bonnes pratiques de gestion de l'environnement, des terres et des eaux	Niveau National				
	1.1- Concertations des parties prenantes du bassin au niveau national promues	- Nombre et types de concertations des acteurs locaux	- Rapports d'activités au niveau national	- Disponibilité des partenaires	- Organisation et animation d'ateliers de concertation
	1.2 - Outils de communication et d'information sur l'état du bassin développés	- Nombre et types d'outils développés sur les thématiques de GRN		- Environnement politique favorable	- Diffusion de supports d'information sur l'ABV - Production et diffusion de film documentaires sur l'état du bassin - Conception et diffusion de théâtre forum sur l'état du bassin
	Niveau local				
	1.3- Concertations des acteurs locaux du bassin améliorées	- Nombre de rencontres de concertation et de participants par bassin au niveau local	- Fiches de suivi des activités - Synthèse trimestriels des comités locaux	- Disponibilité des partenaires	- Organisation et animation d'ateliers de concertation - Organisation et animation de réunion (Assemblées Générales)
1.4- Offres de services d'information, d'éducation et de sensibilisation publique sur les problématiques de gestion de l'environnement, des terres et des eaux au profit des acteurs locaux accrues	- Types d'activités offerts - Nombre de thématiques développées - Nombre et types d'acteurs locaux touchés par thématique d'activités	- Organisation et animation de campagne de masse sur les thématiques liées à l'environnement (émissions radiodiffusées, jeux radiophoniques, émissions télévisées, insertion presse, etc)			

Objectif spécifique 2 - Améliorer la connaissance relative à la réglementation sur la gestion des ressources naturelles des parties prenantes du bassin de la Volta	Niveau National				
	2.1- Réglementations régionale et nationale relative à la gestion des ressources du bassin et des ressources naturelles mieux connues	- Aspects clés de la réglementation documentés dans un fascicule et traduit en langues nationales présentent dans le bassin de la Volta	- Rapports d'activités au niveau national	- Disponibilité des services techniques étatiques concernés	- Diffusion de supports d'information sur la réglementation - Production et diffusion de film documentaires sur la gestion des ressources du bassin - Conception et diffusion de théâtre forum sur la réglementation du bassin
	Niveau Local				
	2.2- Informations sur la réglementation relative à la gestion des ressources naturelles plus disponibles	- Nombre d'émissions radiophonique sur les textes et la réglementation en GRN organisées au niveau local	- Fiches de suivi des activités - Synthèse trimestriels des comités locaux	- Disponibilité des services techniques étatiques concernés	- Conception et diffusion de théâtre forum sur la réglementation du bassin - Réalisation d'émissions radiodiffusées, jeux radiophoniques,
Objectif spécifique 3 : - Contribuer à la diffusion des résultats de la recherche et des expériences réussies de gestion des ressources naturelles au niveau du bassin	Niveau National				
	3.1- Acteurs industriels et du secteur privé informés et sensibilisés sur les pratiques des études d'impact environnementales (EIE)	- Nombre d'ateliers d'information et d'échanges sur les EIE, les normes environnementales et les technologies propres organisés	- Rapports d'activités au niveau national	- Disponibilité des services techniques étatiques concernés - Disponibilité des partenaires et des acteurs	- Diffusion de supports d'information sur les EIE - Organisation et animation d'ateliers d'informations - Organisation de visites/causerie sur site

	<p>3.2- Une compétition entre les acteurs industriel/secteur privé nationaux en bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles et des journées portes ouvertes des leaders la matière sont instaurés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'édition de compétitions réalisée - Nombre de journées portes ouvertes réalisée - Nombre des acteurs ayant visité les sites leaders 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activité au niveau national - Tenue des Livres d'or et cahiers de visite des leaders 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité et adhésion des partenaires et des acteurs - Bon esprit de compétition des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation et animation d'ateliers d'informations - Organisation d'un concours de bonnes pratiques - organisation de séances portes ouvertes - Organisation et animation de conférences de presse - Organisation de visites/causerie et reportage sur site - Réalisation et diffusion de reportages télévisés et radiodiffusés - Diffusion de supports d'information sur l'évènement
	<p>Niveau Local</p>				
	<p>3.3 Des sites écoles sont créés et des voyages d'études réalisés au profit des acteurs dans le bassin de la Volta</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites écoles réalisés - Qualité résultats obtenus par site - Nombre de voyage d'études réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> -Liste des acteurs bénéficiaires - Rapport d'activité au niveau national 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité et adhésion des partenaires et des acteurs - Disponibilité de résultats innovants 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de supports d'information sur l'évènement - Réalisation et diffusion de reportages télévisés et radiodiffusés - Réalisation d'un documentaire général sur les évènements

Tableau 22 : Devis estimatifs du programme d'information, d'éducation, sensibilisation

<i>Activités</i>	<i>Quantité</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Coût</i>	<i>Observations (explication base de calcul et autres suggestions)</i>
<i>Organisation et animation d'ateliers de concertation au niveau national</i>	12	<i>PFN PTF Personnes ressources Acteurs locaux</i>	30 000 000	<i>Deux ateliers par an (un par sous bassin) durant trois ans</i>
<i>Organisation et animation d'ateliers de concertation au niveau local</i>	49	<i>PFN PTF Personnes ressources Acteurs locaux</i>	49 000 000	<i>Un atelier par province (37 province) la première année et un atelier par région la deuxième année (12 régions)</i>
<i>Conception et Diffusion de supports d'information sur l'ABV</i>	30 000	<i>PFN Prestataires</i>	75 000 000	<i>Soit environ 10 000 affichettes, banderoles, dépliants par an</i>
<i>Réalisation et diffusion d'émissions radiodiffusées avec les acteurs locaux</i>	24	<i>PFN Prestataires</i>	12 000 000	<i>Une émission par sous bassin et par trimestre durant trois ans</i>
<i>Réalisation de jeux radiophoniques</i>	09	<i>PFN Prestataires</i>	4 500 000	<i>Un jeux par semestre et sur trois radios dont la radion nationale et une radion par sous bassin</i>
<i>Production de films documentaires sur l'état du bassin</i>	02	<i>PFN Prestataires</i>	10 000 000	<i>Un film par sous bassin (Nakanbé et Mohoun)</i>
<i>Diffusion de films documentaires sur l'état du bassin</i>	12	<i>PFN Prestataires</i>	7 200 000	<i>Soit six diffusions par an sur deux chaîne de télévision durant trois ans</i>
<i>Conception et diffusion de théâtre forum sur l'état du bassin</i>	222	<i>PFN Prestataires</i>	55 500 000	<i>Deux séances par an et par province (37) durant trois ans</i>
<i>Organisation et animation d'ateliers nationaux d'informations sur la gestion des ressources du bassin</i>	06	<i>PFN PTF Personnes ressources Acteurs locaux</i>	18 000 000	<i>Deux ateliers d'information par an durant trois ans</i>
<i>Organisation de visites/causerie sur site</i>	10	<i>PFN Personnes ressources Acteurs locaux</i>	25 000 000	<i>Cinq structures par an durant deux ans</i>
<i>Organisation de voyages d'études au niveau national</i>	15	<i>PFN PTF Acteurs locaux</i>	75 000 000	<i>Cinq voyages par an durant trois ans</i>
<i>Organisation de concours de bonnes pratiques</i>	06	<i>PFN PTF Personnes ressources Acteurs locaux</i>	15 000 000	<i>Un concours par sous bassin chaque année pendant trois ans</i>
<i>organisation de séances portes ouvertes</i>	06	<i>PFN PTF Acteurs locaux</i>	6 000 000	<i>Une séance pour chaque lauréat durant les trois ans</i>
<i>Organisation et animation de conférences de presse</i>	06	<i>PFN Prestataires</i>	10 000 000	<i>Une conférence au début et une à la fin de chaque évènement</i>
TOTAL			392 200 000	

Tableau 23 : Calendrier de mise en œuvre du plan d'information, d'éducation, sensibilisation du public

Activités	AN 1				AN 2				AN 3				Observations (explications éventuelles)
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Organisation et animation d'ateliers de concertation au niveau national	X				X				X				Deux ateliers par an (un par sous bassin) durant trois ans
Organisation et animation d'ateliers de concertation au niveau local	X	X	X	X	X	X	X	X					Un atelier par province (37 province) la première année et un atelier par région la deuxième année (12 régions)
Conception et Diffusion de supports d'information sur l'ABV		X		X		X		X		X		X	Soit environ 10 000 affichettes, banderoles, dépliants par an
Réalisation et diffusion d'émissions radiodiffusées avec les acteurs locaux		X				X				X			Une émission par sous bassin et par trimestre durant trois ans
Réalisation de jeux radiophoniques				X								X	Un jeux par semestre et sur trois radios dont la radio nationale et une radio par sous bassin
Production de films documentaires sur l'état du bassin	X												Un film par sous bassin (Nakanbé et Mohoun)
Diffusion de films documentaires sur l'état du bassin		X	X	X		X	X	X		X	X	X	Soit six diffusions par an sur deux chaîne de télévision durant trois ans
Conception et diffusion de théâtre forum sur l'état du bassin	X			X		X		X		X		X	Deux séances par an et par province (37) durant trois ans
Organisation et animation d'ateliers nationaux d'informations sur la gestion des ressources du bassin	X			X		X		X		X		X	Deux ateliers d'information par an durant trois ans
Organisation de visites/causerie sur site		X		X		X		X					Cinq structures par an durant deux ans
Organisation de voyages d'études au niveau national	X		X		X	X		X		X	X		Cinq voyages par an durant trois ans
Organisation de concours de bonnes pratiques		X				X				X			Un concours par sous bassin chaque année pendant trois ans
organisation de séances portes ouvertes		X				X				X			Une séance pour chaque lauréat durant les trois ans
Organisation et animation de conférences de presse		X				X				X			Une conférence au début et une à la fin de chaque évènement

5.2 Elaboration du plan de formation des acteurs

67. De l'analyse des données du diagnostic sur l'état des lieux des acteurs en matière de participation/collaboration en termes d'acquis et d'insuffisances, de l'identification des besoins de participation de manière large aux niveaux régional, national et local, l'un des enjeux en matière d'une meilleure gestion du bassin de la Volta au Burkina Faso est principalement la faible performance des acteurs à gérer de façon durable les bassins versants. Cependant, en termes d'opportunités, au niveau national, régional et international, il existe de nombreuses initiatives susceptibles de renforcer les capacités des acteurs pour une meilleure gestion du bassin versant de la Volta au Burkina Faso. Le tableau 24 illustre de manière synthétique la démarche à adopter pour une implication des acteurs.

Tableau 24 : Cadre logique du plan de formation des acteurs

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques	Activité
Objectif global : contribuer au renforcement des compétences et de la participation des acteurs du bassin dans la gestion durable des ressources naturelles du bassin					
Objectif spécifique 1 : Faire mieux connaître techniques et les textes réglementaires en matière de gestion des ressources du bassin	1.1 acteurs des structures d'appui formés sur les thématiques de gestion des ressources naturelles	- Nombre et types de bénéficiaires des formations - Nombre de thématiques abordées	Rapports de formation	- Disponibilité des acteurs	- Formation sur les outils de Gestion Intégrées des Ressources en Eau (GIRE) - Formation sur la gestion de zones humides tropicales - formation sur la gestion des bassins versant fluviaux
	1.2 acteurs locaux outillés en communication participative	- Nombre et types de bénéficiaires	- Fiches de suivi des activités - Synthèses trimestrielles des acteurs locaux	- Disponibilité des acteurs	- Formation sur les principes de la CPD - Formation en gestion participative des organisations paysannes
	1.3- Acteurs des	- Nombre de sessions tenu	- Fiches de suivi des	- Environnement politique de	
Objectif spécifique 2 : Stimuler les acteurs à une meilleure organisation de la gestion du bassin	2.1- Acteurs de l'éducation dans la zone du bassin formés en éducation environnementale	- Nombre de sessions de formation tenu - Nombre et types de bénéficiaires	- Rapports de formation	- Disponibilité des acteurs	- Réalisation de champs école - Formation en gestion des projets environnementaux - Formation sur la biodiversité et les activités nuisibles
	2.2- Acteurs locaux du bassin formés en capacités de développement des attitudes et des habitudes pour le changement des mentalités	- Nombre de sessions de formation tenu - Nombre et types de bénéficiaires	- Rapports de formation	- Disponibilité des acteurs	- Formation communication pour le changement de comportement
	2.3- Voyages d'études et visites d'échanges d'expériences des acteurs du bassin réalisés à l'échelle nationale	- Nombre de voyages d'études et d'échanges réalisé - Nombre et types de bénéficiaires	- Rapports de mission	- Disponibilité des acteurs	- Organisation de voyages d'études et d'échange d'expériences

	2.4- Acteurs privés du bassin formés en création et gestion de micro entreprises réalisées	- Nombre de sessions de formation tenu - Nombre d'acteurs formés par catégorie - Thématiques abordés	- Rapports de formation	- Disponibilité des acteurs	- Formation en gestion de projets environnementaux - Formation en élaboration de business- plans
Objectif spécifique 3 : Améliorer le niveau d'équipement matériel et des moyens financiers des acteurs locaux	3.1 Les acteurs locaux ont accès aux crédits équipement et financier	- Nombre et types de bénéficiaires - Quantité de matériel attribuée - Montant financier concédé	- Rapport d'activité annuel - livres de comptes	- Disponibilité des acteurs - Difficulté de remboursement des prêts	- Mise en place de fonds de crédits équipement et crédit micro crédit rural

Tableau 25 : Devis estimatifs du programme de formation

Activités	Quantité	Moyens de mise en œuvre	Coût	Observations (explication base de calcul et autres suggestions)
Formation sur les outils de Gestion Intégrées des Ressources en Eau (GIRE)	60	Moyen matériel Moyen financier Prestataire	21 000 000	20 sessions par an soit 10 par sous bassin durant trois ans 30 participants par session
Formation sur la gestion de zones humides	60	Moyen matériel Moyen financier Prestataire	21 000 000	20 sessions par an soit 10 par sous bassin durant trois ans 30 participants par session
formation sur la gestion des bassins versant	60	Moyen matériel Moyen financier Prestataire	21 000 000	20 sessions par an soit 10 par sous bassin durant trois ans 30 participants par session
Organisation de voyages d'études et d'échange d'expériences	18	Moyen matériel Moyen financier Prestataire	45 000 000	6 voyages par an soit 3 voyages par sous bassin versant durant 3 ans 10 participants par voyage
Formation en gestion des projets	60	Moyen matériel Moyen financier Prestataire	21 000 000	20 sessions par an soit 10 par sous bassin durant trois ans 30 participants par session
Formation en gestion financière	60	Moyen matériel Moyen financier Prestataire	21 000 000	20 sessions par an soit 10 par sous bassin durant trois ans 30 participants par session
Mise en place de fonds de crédits équipement et crédit micro crédit rural	02	Moyen matériel Moyen financier Prestataire Acteurs locaux	200 000 000	Cinq cent millions par crédit (équipement et micro-crédit)
TOTAL			350 000 000	

Tableau 26: Calendrier de mise en œuvre du programme de formation

Activités	AN 1				AN 2				AN 3				Observations (explications éventuelles)
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Formation sur les outils de Gestion Intégrées des Ressources en Eau (GIRE)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-
Formation sur la gestion de zones humides	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-
formation sur la gestion des bassins versant	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-
Organisation de voyages d'études et d'échange d'expériences		X				X				X			-
Formation en gestion des projets	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-
Formation en gestion financière	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-
Mise en place de fonds de crédits équipement et crédit micro crédit rural		X											-

5.3 Suivi de l'exécution des plans de participation de formation

5.3.1 Suivi des activités

68. Selon la base des activités dégagées, élaborer un tableau de suivi des activités après avoir dégager les indicateurs (voir Tableau 27)

5.3.2 Suivi et évaluation des impacts

69. Le suivi et l'évaluation de mise en œuvre et des impacts du Plan de participation du public doivent permettre aux décideurs et aux bénéficiaires de connaître l'état d'avancement des deux programmes et de prendre les mesures correctives nécessaires pour continuer leur mise en œuvre vers la réalisation des objectifs. Le suivi porte d'une part sur le processus et d'autre part sur l'impact des deux plans.

70. L'évaluation des impacts des plans visera essentiellement l'impact et la durabilité des résultats. Elle portera sur les mêmes aspects que le suivi mais avec un regard particulier sur les objectifs inscrits dans les cadres logiques des deux (2) plans.

Tableau 27: Stratégie de suivi des activités

Activités	Indicateurs	Méthodes de mesure	Périodicité	Acteurs responsables
Information, d'éducation, sensibilisation et de participation du public	-	-	-	-
Organisation et animation d'ateliers	Nombre et types de concertations des acteurs locaux	Trimestre	An 1 – An3	PFN FEM Volta Personnes ressources Prestataires de service Acteurs locaux
Conception et Diffusion de supports d'information	Nombre et type de supports réalisés Cahier de suivi presse	Mois	An 1 – An3	PFN FEM Volta Personnes ressources Prestataires de service Acteurs locaux
Réalisation et diffusion d'émissions et de jeux radiodiffusées	Nombre d'émissions radiophoniques diffusées Nombre d'édition de compétions réalisée Cahier de suivi presse	Trimestre	An 1 – An3	PFN FEM Volta Personnes ressources Prestataires de service Acteurs locaux
Production de films	Nombre et type de film réalisés	Mois	An 1	PFN FEM Volta Personnes ressources Prestataires de service Acteurs locaux
Organisation de visites/causerie et de séances portes ouvertes	Nombre de journées portes ouvertes réalisée Nombre des acteurs ayant visité les sites leaders	Trimestre	An 1 – An3	PFN FEM Volta Personnes ressources Prestataires de service Acteurs locaux
Organisation de voyages d'études	Nombre de voyage réalisé	Trimestre	An 1 – An3	PFN FEM Volta Personnes ressources Prestataires de service Acteurs locaux
Organisation et animation de conférences de presse	Nombre de conférences réalisées	Mois	An 1 – An3	PFN FEM Volta Personnes ressources Prestataires de service Acteurs locaux
Formation des acteurs et de participation du public	-	-	-	-
Formation	Nombre et qualité thématique des formations réalisées Nombre et typologie des acteurs ayant participé	Trimestre	An 1 – An3	PFN FEM Volta Personnes ressources Prestataires de service Acteurs locaux
Organisation de voyages d'études et d'échange d'expériences	Nombre et typologie des voyages réalisée	Trimestre	An 1 – An3	PFN FEM Volta Personnes ressources Prestataires de service Acteurs locaux
Mise en place de fonds de crédits	Ecritures comptables Nombre et typologie des acteurs adhérents	Mois	An1	PFN FEM Volta Personnes ressources Prestataires de service Acteurs locaux

Tableau 28 : Suivi et évaluation des impacts

Domaine	Niveau de collecte	Données intermédiaires à collecter	Périodicité	Acteurs responsables
- Informations sur le déroulement des activités * réalisme des résultats * résultats inattendus * réactions des bénéficiaires * implication des bénéficiaires * survenue des hypothèses et risques * Existence de nouveaux risques - Informations sur les activités rectificatives qui peuvent améliorer la mise en œuvre des plans	Local National	Les informations seront collectées de façon ascendante : - Les différents Responsables capitaliseront les données selon des fiches de collecte à élaborer. Ils en gardent un exemplaire et transmettent l'autre au PFN; - L'équipe nationale du plan fait une synthèse des données reçues des Responsables locaux; elle ajoute les données relevant du niveau national. Le tout est transmis à l'UCP chaque trimestre. - L'UCP traite toutes données du suivi qu'elles soient du niveau local ou national. Elle en fait un rapport semestriel qui est soumis à l'UCP à travers le Secrétariat Exécutif. Une copie de ce rapport doit revenir à chaque PFN pour exploitation.	A la fin de chaque semestre	- Responsables locaux du bassin - PFN Responsables composante de l'UCP

5.4 Dispositif de mise en œuvre des plans de participation et de formation

71. La conception et la rédaction des plans doivent être complétées par l'identification d'une stratégie pratique visant à réussir une bonne exécution. A cet effet la description d'un dispositif de mise en œuvre, l'évaluation du budget de mise en œuvre et d'un mécanisme de financement pertinent ont été jugées utiles.

5.4.1 Mesures institutionnelles

Tableau 29: Répartition des missions des différents acteurs

STRUCTURES	COMPOSITION	MISSIONS	NIVEAU D'INTERVENTION
PNUE/DFEM	Le Coordonateur régional du projet jouera le rôle de Secrétaire du CPP	Mise en œuvre du projet Supervision de l'ensemble du projet afin d'assurer sa conformité avec les politiques et procédures du FEM et du PNUE.	Niveau Régional
UNOPS, UCC-Water	Le coordonateur	Exécution du projet gestion administrative et financière du projet Gestion des contrats de sous-traitance • Organisation des formations • Achat et gestion d'équipements • Soumission de rapports périodiques requis au PNUE/DFEM	Niveau Régional
Un Comité de Pilotage du Projet (CPP)	Secrétaire	Orienter le déroulement de l'ensemble du projet Réviser et approuver les plans de travail et budgets annuels; Débattre et approuver les rapports de gestion Réviser et approuver les documents ADT et PAS.	Niveau Régional
Unité de Coordination du Projet (UCP)	Coordonateur régional Assistant administratif Secrétaire bilingue	Responsable du suivi et de la production des rapports relatifs aux cofinancements et à toute contribution financière (espèces ou nature).	Niveau Régional
Le Centre de collaboration pour l'eau et l'environnement du PNUE (UCC-Water)	Coordonateur	Appui techniques et scientifiques l'UCP	Niveau Régional
Groupe des Experts du Projet (GED)	1 gestion des ressources en eau; 1 La foresterie et la biodiversité; 1 environnement 1 aménagement du territoire et la désertification; 1 agronomie et l'économie; 1 sociologie et l'approche participative.	Préparer l'ADT, le PAS et les PAPN-BVV ainsi que les documents connexes; Réviser les TdR et rapports des consultants; Réviser les modules de formation et matériels de campagne de sensibilisation; Donner des conseils techniques et scientifiques.	Niveau National
Points Focaux Nationaux (PFN)	Six Coordonnateurs nationaux du projet	responsable de la mise en œuvre du projet au niveau national	Niveau National
• Comités Nationaux de Mise en Œuvre (CNMO).	Six assistants Coordonnateurs nationaux du projet	assistera le Coordonnateur national du projet dans la gestion au quotidien les activités proposées au niveau national.	Niveau National

Prestataires	Diverses expertises	Exécution de missions spécifiques	Intervenant aux niveaux - régional, - national et - localités du bassin
--------------	---------------------	-----------------------------------	--

5.4.2 Dispositif de gestion opérationnelle des 2 programmes

72. Pour assurer une meilleure opérationnalisation de la mise en œuvre du plan, il est proposé le phasage suivant résumé dans le tableau ci-dessous :

Tableau 30: Proposition des différentes phases de la mise en œuvre.

Phase	Intitulé	Tâches	Responsable
1 ^{ère} phase	Rencontres préparatoires internes au niveau de l'UCP sur le lancement du plan	- Elaboration TDR - Identification et réflexions sur les besoins de renforcement des équipes au niveau national - Recrutement opérateur (prestataires)	- Unité de Coordination du Projet (UCP)
2 ^{ème} phase	Programmation opérationnelle des activités	- Lancement du plan - Mobilisation des fonds - Planification détaillée des activités - Recrutement de prestataires éventuels - Mise en œuvre activités selon la programmation opérationnelle des activités	- Unité de Coordination du Projet (UCP) - Points Focaux Nationaux (PFN) - Groupe des Experts du Projet (GED) - Prestataires de s

5.5 Mesures d'accompagnement et recommandations

73. Il est nécessaire qu'une part importante du montant total disponible et alloué au Plan de participation national soit affectée à sa mise en œuvre. Ce montant n'inclut pas les coûts d'étude et d'évaluation du programme.

74. La mise en œuvre efficace du plan de renforcement des capacités requiert la réalisation de certaines actions qui sont notées ci-après sous forme de recommandations.

- Installation de radios communautaires : Pour toucher au mieux les populations du bassin, l'ABV et ses différents partenaires techniques et financiers pourraient installer ou faciliter l'installation de radios communautaires dans l'espace du bassin national; Ceci permettrait de diffuser des messages éducatifs portant sur les ressources naturelles du bassin, toute chose qui contribuerait à la pérennisation des deux Développement de l'écotourisme : Au regard du potentiel touristique du bassin des aménagements pourraient être réalisés dans le sens de créer des conditions effectives de tourisme tenant compte de l'environnement. Cet écotourisme peut aider à améliorer la gestion des ressources naturelles et c'est une industrie de plus en plus florissante qui peut contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté dans le bassin.

6 Conclusion

75. La dégradation continue des ressources du bassin est constituée essentiellement par l'érosion, les feux de brousse, le déboisement, les catastrophes naturelles aggravées par les pollutions diverses, les conflits divers etc. Dans ces contraintes environnementales, techniques et organisationnelles figurent en bonne place les actions anthropiques qui sont les causes principales de la dégradation des ressources du bassin. Ces activités semblent liées à la pauvreté, mais surtout au manque/insuffisance d'information, de communication, de sensibilisation, de formation des acteurs. Ainsi le projet FEM Volta ne pourrait vraiment s'inscrire dans la durée qu'à travers un changement de comportement des acteurs à tous les niveaux.
76. Cette nouvelle éthique environnementale suppose une mobilisation des ressources, un partage équitable des savoirs et intérêts, l'établissement de règles pour une action collective cohérente et durable. A cet effet les acteurs aux différents niveaux devront jouer pleinement leur rôle.
77. Ainsi la mise en oeuvre du plan de renforcement des capacités constitue un point de passage obligé pour toutes les autres composantes du projet et les autres programmes de développement du bassin. Cela implique un engagement individuel et collectif des acteurs à tous les niveaux (régional, national, local et international).



7 Annexes

7.1 Annexe A: Termes de références de l'étude portant sur l'élaboration du plan de participation du public au projet FEM- Volta

Consultation : Termes de références de l'étude portant sur l'élaboration du plan de participation du public au projet FEM- Volta

Date limite de candidature : 30 Septembre 2008

Langue: Français et Anglais

Date de démarrage: 15 Octobre 2008

Durée du contrat: 3 mois le développement durable et la protection des ressources naturelles du bassin versant de la Volta dans les six pays riverains (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo). Le projet a été spécialement conçu pour résoudre les problèmes transfrontaliers régionaux prioritaires qui ont été identifiés lors d'une Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) préliminaire. Il est aussi destiné à développer une approche plus coordonnée de gestion basée sur les principes de la GIRE aux niveaux national et régional et, en tenant compte de la participation de tous les acteurs clés.

L'objectif à long terme du projet FEM-Volta est d'améliorer la capacité des pays à planifier et gérer durablement les ressources environnementales du bassin versant de la Volta.

Ce projet a trois composantes majeures auxquelles sont associées des objectifs spécifiques identifiés lors de la préparation du document initial du projet et actualisés pendant la phase de démarrage comme suit:

- Objectif spécifique n° 1: Renforcer les capacités, améliorer les connaissances et la participation du public en vue de soutenir la gestion efficace du bassin versant de la Volta •
- Objectif spécifique n° 2: Développer des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels ainsi que des outils de gestion du bassin versant afin d'apporter des solutions aux problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et la zone côtière en aval.
- Objectif spécifique n° 3: Mettre en oeuvre des mesures nationales et régionales pour lutter contre la dégradation des ressources environnementales transfrontalières dans le bassin de la Volta.

Le projet vise à contribuer à l'intégration régionale, promouvoir le dialogue entre les pays riverains du bassin et encourager la participation des populations locales et parties prenantes impliquées dans la gestion et l'exploitation des ressources du bassin versant du fleuve Volta. La mise en oeuvre du projet doit conduire à la formulation d'un Programme d'Action Stratégique (PAS) pour l'ensemble du bassin et contribuer à la gestion durable des ressources du bassin.

La participation du public et l'implication des ONG font partie des principes clés de la gestion durable des ressources en eau. En conséquence, la collaboration avec la société civile et en particulier, les différentes parties prenantes est essentielle pour l'atteinte des objectifs du projet FEM-Volta. Aussi, dans le but d'assurer une cohérence des actions et, la mise en oeuvre efficace du projet, il est envisagé à travers l'objectif spécifique 1, de consolider les actions de sensibilisation et de renforcement de capacités des acteurs régionaux, nationaux et locaux.

Activités

L'objectif principal de la présente étude est de définir les priorités et développer les plans de renforcement de capacités et de participation du public. Six experts nationaux sélectionnés par chacun des pays riverains du bassin et un expert régional sélectionné par l'Unité de Coordination du Projet (UCP) seront recrutés par l'UNOPS comme consultants pour développer le plan de participation du public y compris, l'identification et la planification des formations et campagnes de sensibilisation aux niveaux régional, national et local. Pour atteindre les objectifs visés, les consultants mèneront en étroite collaboration avec l'UCP et les coordonnateurs nationaux, les activités ci-après :

1 Analyse détaillée des parties prenantes :

- Identifier tous les groupes d'acteurs y compris, les bénéficiaires des acquis du projet, les acteurs contribuant aux résultats du projet, les acteurs chargés de la mise en oeuvre des activités du projet, etc.
- Analyser les principales activités, mandats, et intérêts des acteurs et groupes d'acteurs impliqués ou pouvant être impliqués dans la mise en oeuvre du projet FEM-Volta ainsi que leurs capacités en relation avec les activités du projet

- Identifier les préoccupations, perceptions et réactions des parties prenantes par rapport aux problèmes ciblés par le projet FEM-Volta
- Identifier les priorités des parties prenantes, leurs principales contraintes et les domaines pour lesquels leur implication est requise
- Identifier la démarche à adopter pour assurer et maintenir l'implication des parties prenantes durant la mise en œuvre du projet

2. Préparation du plan de participation des parties prenantes, y compris :

- Activités à intégrer dans le plan de participation et tentative de plan de travail et de budget sur la base du plan de travail et du budget de l'ensemble du projet FEM-Volta • Stratégie de mise en œuvre du plan de participation, rôles et responsabilités en fonction de la contribution de chaque groupe d'acteurs
- Plan de monitoring et de contrôle du plan de participation des parties prenantes et de son impact sur la mise en œuvre du projet et la gestion durable des ressources en eau et ressources environnementales associées du bassin versant de la Volta
- Probables valeurs ajoutées de la mise en œuvre du plan de participation pour les activités du projet et l'Autorité du Bassin de la Volta en général
- Principaux produits de la participation des parties prenantes à disséminer et intégrer dans la base de données du projet
- Risques liés à une insuffisante ou excessive participation des parties prenantes

3 Préparation du plan de formation et de sensibilisation des parties prenantes, y compris :

- Evaluation des capacités des parties prenantes en matière de gestion des bassins versants internationaux
- Identification sur la base des objectifs et domaines couverts par le projet FEM-Volta, des besoins de formation aux niveaux régional, national et local
- Besoins de formation prioritaires pour une effective participation des parties prenantes aux activités du projet
- Développement du plan d'opération des actions de formation, information, éducation et sensibilisation des parties prenantes aux niveaux régional, national et local
- Aperçu général des différentes informations et manuels de formation relatifs à la gestion des bassins versants internationaux qui pourront aider à la préparation des modules de formation

Le consultant régional sera responsable de la coordination de la mission de consultation. Il devra s'assurer de la qualité des rapports nationaux et produire le plan régional de participation des parties prenantes sur la base des activités décrites dans les présents TDR.

Les consultants nationaux seront responsables des études nationales et de la production des plans nationaux de participation des parties prenantes sur la base des activités décrites dans les présents TDR.

Principaux résultats attendus de l'étude

- Les principaux acteurs et groupes d'acteurs sont identifiés
- Le plan de participation des parties prenantes est développé et approuvé
- Les besoins en renforcement de capacités des parties prenantes sont identifiés et le plan d'opération des actions de formation, information, éducation et sensibilisation est développé et approuvé

Considérations clés:

Les consultants devront proposer une méthodologie détaillée, suffisamment claire et permettant d'atteindre les objectifs de l'étude et d'obtenir les résultats attendus. A cette fin, les informations ci-dessous sont fournies pour une orientation efficace de l'étude.

Les consultants devront tenir compte des études et activités en cours d'exécution, et plus particulièrement des résultats d'une activité similaire entreprise sur le bassin versant de la Volta par l'ABV et le projet UICN/PAGEV et ce, afin de tenir compte des synergies et complémentarités requises pour la préparation et la mise en œuvre du plan de participation.

Les consultants devront maintenir un contact régulier avec l'ABV, les coordonnateurs nationaux du projet et certains acteurs ou groupes d'acteurs. Le fait d'impliquer les consultants nationaux s'avère nécessaire non seulement pour la prise en compte des spécificités nationales, mais aussi pour le développement de liens et l'appropriation du plan par les acteurs nationaux durant sa mise en oeuvre. Tous les documents disponibles à l'UCP seront mis à la disposition des consultants. L'UCP mettra également à la disposition des consultants une liste des acteurs impliqués ou pouvant être impliqués dans la gestion du bassin de la Volta.

Expériences requises et qualifications des consultants

L'étude sera conduite par un consultant régional et un expert de chaque pays riverain du bassin ayant plus de 10 ans d'expérience dans les domaines de compétences requis pour l'étude. Les consultants doivent avoir également mené des activités de nature, et complexité similaires, spécialement dans le cadre d'autres projets financés par le FEM.

Les consultants devront avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Consultant régional : diplôme supérieur en gestion des terres, ressources en eau et ressources environnementales, communication, sciences sociales ou politiques, expérience en matière de renforcement de capacités, développement et mise en œuvre de plans de participation de parties prenantes
- Consultant nationaux: diplôme supérieur en environnement, sciences sociales ou politiques, expérience de développement et mise en œuvre de plans de participation de parties prenantes

Par ailleurs, les qualifications suivantes constituent un atout :

- Développement et mise en œuvre d'activités d'information et de sensibilisation du public dans plusieurs langues et avec la participation de plusieurs groupes d'acteurs en Afrique au Sud du Sahara et de préférence dans les pays riverains du bassin de la Volta
- Avoir une expérience en matière d'approches participatives et de mise en œuvre de programmes de formation sur la participation, la facilitation et la planification stratégique.
- Connaissance ou expérience de travail sur les questions de gouvernance, plaidoyer et de monitoring participatif.
- Familier avec les objectifs et procédures du FEM; plus spécifiquement celles relatives à la participation des parties prenantes aux projets financés par le FEM
- Expérience de travail et de production de documents en Français et en Anglais
- Expérience en matière de mise en œuvre de programmes nationaux et régionaux de gestion des ressources naturelles

Durée de la mission, rapports à produire et calendrier

Les consultants auront à produire les rapports présentés dans le tableau ci-dessous. Il est prévu un total de 13 jours pour le consultant régional et 15 jours pour chaque consultant national. L'étude devra s'achever avant fin Décembre 2008 et ce, selon le calendrier ci-après :

Tâche	Date butoir	Responsable
Signature du contrat	15 Octobre 2008	UNOPS, Consultants
Rapport préliminaire décrivant le plan de travail et la méthodologie	30 Octobre 2008	Consultants, UCP
1 ^{er} draft des rapports de consultants soumis à l'UCP/UNOPS	15 Novembre 2008	Consultants
Evaluation des rapports de consultation	30 Novembre 2008	UCP, GEP, PFNI
Version finale des rapports de consultation	15 Décembre 2008	Consultants
Validation de la Version finale des rapports de consultation	20 Décembre 2008	UCP, PFNI
Fin du contrat	20 Décembre 2008	UNOPS, Consultants

Le présent calendrier d'exécution de la mission pourra être révisé de commun accord entre les Consultants et l'UNOPS.

Les consultants soumettront à l'UCP/UNOPS, les formats électroniques des rapports en français et en anglais selon le calendrier ci-dessus présenté.

7.2 Annexe B: Listes des personnes rencontrées ou contactées

Nom et prénom	Structure	Contact
Mme Sankara née Bassonon Sandrine	Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)	
Kaboré A Gilles	Association des animateurs en hygiène eau et assainissement dans la Région du Centre- Est	
Millogo Zéziman	Association de développement local « Paysan du Sahel » de la Région des Hauts- Bassin	
Bamba Lassina	Directeur du Cabinet de prestation de service en système d'information et formation des organisations paysannes « EPAT Afrique »	
Millogo Alexis	Consultant en développement, membre du comité de surveillance pour le développement de Satiri/ Mare aux hippopotames de Bala	
Tamboura Bachir	Prestataire de service, Consultant pour le PDRD en aménagement des bassins versants dans la Région du Nord	
N'Do Antoine	DRAHRH Région du Nord, Ouahigouya	
Coulibaly Désiré	Docteur halieute, personne ressource pour le Sourou ; ancien chef de la station de recherche de Di	
Gouba Jeanne	Animatrice en micro crédit villageois féminin, responsable de la zone du Centre- Est (Ministère de l'économie et des finances	
	Ministère de l'environnement, Région du Centre, spécialiste des ressources fauniques	
Atikpo Yao Samuel	Autorité du Bassin de la Volta (ABV), Directeur Exécutif par intérim	
	FEM- ONG	
	UCRE	
Tapsoba Ludovic Soulama Drissa	UICN7 PAGEV	

7.3 Annexe C. Bibliographie

- UNEP-GEF Volta Project, 2008. Addressing Transboundary Concerns in the Volta River Basin and its Downstream Coastal Area. Inception Report UNEP/GEF/Volta/IR.1/2008.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU, SECRETARIAT GENERAL, DIRECTION GENERALE DE L'HYDRAULIQUE, Mai 2001. Gestion Intégrée des Ressources en Eau : Etat des lieux des ressources en eau du Burkina Faso et de leur cadre de gestion, Version finale, Burkina Faso.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES, Mars 2003 : Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) – Burkina Faso.
- ASSEMBLEE NATIONALE, 2001 : loi n°002-2001/an portant loi d'orientation relative a la gestion de l'eau, Burkina Faso
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES, Octobre 2004 : Propositions pour la re dynamisation du comité pilote de gestion du bassin du Nakanbé, Burkina Faso
- Innocent OUEDRAOGO, 2004 : Développement des ressources en eau dans le bassin de la volta au Burkina : Implication des acteurs, DGIRH, Burkina Faso.
- AUTORITE DU BASSIN DU NIGER, Avril 2007 : Etude pour l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités et de participation du public (PRC et PP), Rapport final Tome1, Tome 2, Tome 3 ; Projet ABN/FEM-ITDTE/BN
- (2003). Renforcer la durabilité sociale des actions de lutte contre la désertification: Un manuel pour la réflexion. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. xviii + 140pp.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE, Mars 2007 : Etude sur la dynamique d'ensablement dans la portion du bassin du Niger située dans les provinces du Séno et de l'Oudalan, Burkina faso.
- AUTORITE DU BASSIN DU NIGER, février 2007 : Etude d'élaboration du schéma directeur de lutte contre l'ensablement dans le bassin du Niger, Burkina faso.